



RECONDUCTION n° 17/1 DU PROCES-VERBAL n° 11 - A - 506

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant	Un bloc-porte à un ou deux vantaux, égaux ou inégaux, à ossature métallique. <ul style="list-style-type: none">• Ossature : profils acier série PRESTO 50 (FORSTER)• Vitrages : VETROFLAM 6 mm (V.S.G.I.) VETROFLAM STADIP (V.S.G.I.) VETROFLAM CLIMAPLUS (V.S.G.I.)	
Demandeurs	FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA AMRISWILERSTRASSE 50 POSTFACH CH - 9320 ARBON	VETROTECH SAINT-GOBAIN INTERNATIONAL AG BERNSTRASSE 43 CH - 3175
Extensions de classement reconduites	Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites : EFR-14-000468	
Durée de validité	Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au : 12 avril 2022. Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.	

Maizières-lès-Metz, le 06 juin 2017



Olivia D'HALLUIN
Chef de Projets



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION*Selon Arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur***PROCÈS-VERBAL de CLASSEMENT n°11-A-506**

Des extensions de classement peuvent se rapporter au présent procès-verbal. Elles ne sont cumulables entre-elles qu'après avis du Laboratoire.

Durée de validité :

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :
12 avril 2017

Rapport de référence :

11 – A – 506

Concernant :

Un bloc-porte à un ou deux vantaux, égaux ou inégaux, à ossature métallique.

- **Ossature** : profils acier série PRESTO 50 (FORSTER)
- **Vitrages** : VETROFLAM 6 mm (V.S.G.I.)
VETROFLAM STADIP (V.S.G.I.)
VETROFLAM CLIMAPLUS (V.S.G.I.)

Demandeurs :

**VETROTECH SAINT-GOBAIN INTERNATIONAL
BERNSTRASSE 43
CH-3175 FLAMATT**

**FORSTER ROHR PROFILTECHNIK AG
FORSTER SYSTEMES DE PROFILES
Amriswilerstrasse 50
Postfach 400
CH - 9320 ARBON**

Ce Procès-verbal de classement comporte 55 pages. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme Intégrale.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN OEUVRE DE L'ELEMENT

Ossature : FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG CH - 9320 ARBON
Vitrages : VETROFLAM (VETROTECH SAINT GOBAIN INTERNATIONAL –
Usine VETROTECH SAINT-GOBAIN FRANCE - France)

1.1 GENERALITES

Voir Annexe 1, planches 1 à 43.

L'ensemble se compose d'un bloc-porte à un ou deux vantaux, égaux ou inégaux, à ossature métallique réalisée en profils acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), et munie de vitrages VETROFLAM (V.S.G.I.).

1.2 DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ELEMENT

1.2.1 Huisserie

L' huisserie (cadre dormant) du bloc-porte se compose de deux montants et d'une traverse haute dans les configurations suivantes:

- dans une construction support normalisée rigide (voir § 1.2.9.1.) :
 - o Montant et traverse de référence 32.800, 32.810, 32.870 ou 32.890 (FORSTER)
>>> voir planches 2, 5 et 10
- dans une construction support normalisée flexible (voir § 1.2.9.2.) :
 - o Montant et traverse de référence 32.800, 32.810, 32.870 ou 32.890 (FORSTER)
>>> voir planches 15 et 16
- dans une construction support associée (voir § 1.2.9.3.) :
 - o Montant et traverse de référence 32.803, 32.805, 32.892 ou 32.891 (FORSTER)
>>> voir planches 3, 6 et 11
 - o Montant et traverse de référence 32.810 ou 32.800 (FORSTER) assemblés « dos-à-dos » aux profils référence 01.535 ou 32.851 (FORSTER), par vis M5 minimum au pas de 600 mm maximum
>>> voir planches 3, 6 et 11
 - o Montant et traverse de référence 736.800, 736.803 ou 736.805 (FORSTER Fuego Light 60). Un tube acier (20 x 15 x 1.5 mm) est vissé aux profils avec des vis acier TF Ø 3,5 x 25,4 mm au pas maximum de 300 mm, afin de compenser la différence d'épaisseur des profils. Un joint intumescent de référence 948.002 (FORSTER) est mis en œuvre dans la rainure de ces profils, en périphérie du bloc-porte.
>>> voir planche 41

Les profilés sont coupés à l'onglet et assemblés entre eux par cordon de soudure.

Les profilés d' huisserie (cadre dormant) et des vantaux reçoivent, côté battement, un joint de porte (de butée) référence 905307 (FORSTER) mis en œuvre dans une gorge prévue à cet effet.

1.2.2 Vantail

L'ossature de chaque vantail est constituée d'un cadre en tubes acier série PRESTO 50 (FORSTER), et peut être composée des profilés suivants :

- En montants et traverse haute :
 - o Profil de référence 32.803, 32.892, 32.805 ou 32.891 (FORSTER)
 - o Profil de référence 32.800, 32.870 ou 32.890 (FORSTER), dans le cas d'un double parclosage
>>> voir planches 2, 4, 5 et 10

- En traverse basse :
 - o Profil référence 32.851 (FORSTER) ou tube acier 50 x 50 x 1,5 mm dans le cas d'un double parclosage
 - o Profil référence 32.855 ou 32.854 (FORSTER) associé ou non à un seuil automatique STADI BS de chez ATHMER.
 - o Profil référence 32.803 ou 32.805 (FORSTER) associé à un profil référence 32.810 ou 32.800 (FORSTER) fixé au plancher béton. Deux joints de porte (de butée) référence 905307 (FORSTER) sont mis en œuvre dans les gorges prévues à cet effet.
 - o Profil référence 32.801 ou 32.802 (FORSTER) associé à un joint de porte (de butée) référence 905307 (FORSTER) mis en œuvre dans la gorge prévue à cet effet, pour combler une différence de niveau entre deux planchers.
 - o Plinthe constituée de deux tubes acier de 45 x 45 x 2 mm, de deux parements tôle acier d'épaisseur 2.5 mm fixés par soudure bouchon, et d'un remplissage de laine de roche d'épaisseur 45 mm. La hauteur maximale de cette plinthe sera de 209 mm.
>>> voir planche 13

Les profilés sont coupés à l'onglet et assemblés entre eux par cordon de soudure.

Des plats aciers de section 40 x 5 mm (l x e) doivent être soudés à l'intérieur des traverses basses de chaque vantail, sauf dans le cas d'une plinthe, conformément aux planches 31 et 33.

L'ossature du vantail définit une baie unique ou peut comporter des traverses intermédiaires réalisées en profil référence 32.852 (FORSTER). L'entraxe minimal entre les traverses est de 250 mm. Voir planche 9.

Voir Annexe, planches 19 à 22, 28 à 33 pour les profils et accessoires à utiliser.

1.2.3 Liaison entre bloc-porte(s), cloison(s) et châssis fixe(s) attenants

Le manchonnage entre deux éléments (bloc-porte, cloison ou châssis) peut être réalisé. Une partie comporte des manchons acier de dimensions 45 x 45 x 2 mm (l x h x e) et de longueur 100 mm, soudés au montant. Les traverses de l'autre partie sont fixées aux manchons par des vis M5 x 12 mm ou vis à tôle TF 4,2 x 12,7 mm. Voir planche 42

Le manchonnage peut également être réalisé en fixation « dos-à-dos ». Les profilés 01.535 et 02.535 (FORSTER) pourront être utilisés en périphérie de cloison(s) ou de châssis, limités à une hauteur d'ouvrage de 3000 mm. Voir planche 8



1.2.4 Vitrage

Les vantaux sont obturés par des vitrages VETROFLAM (V.S.G.I.) monolithique d'épaisseur 6 mm. Le vitrage VETROFLAM 6 mm est mis en œuvre de manière à présenter sa couche bassement émissive côté feu. Cette couche est repérée par un tampon de marquage lisible à l'endroit et dans le bon sens, côté feu uniquement.

Variante vitrage feuilleté :

Les vantaux peuvent également être obturés par des vitrages VETROFLAM STADIP (V.S.G.I.), composés de :

- Côté opposé au feu, d'un VETROFLAM 6 mm ;
- D'une ou plusieurs feuilles de PVB d'épaisseur unitaire 0,38 mm, de type clair, silence ou couleur ;
- D'un vitrage listé en planche 26

Variante vitrage isolant :

Les vantaux peuvent également être obturés par des vitrages VETROFLAM CLIMAPLUS (V.S.G.I.), composés de :

- Côté opposé au feu, d'un VETROFLAM 6 mm ;
- D'un intercalaire acier d'épaisseur 8 mm au minimum (avec ou sans remplissage de gaz) ;
- D'un vitrage listé en planche 27

Variante : mise en œuvre de films adhésifs :

Les films auto-adhésifs suivants peuvent-être apposés sur l'ensemble des vitrages décrits précédemment, pour une surface maximale totale de 0,5 m² :

- Scotchshield SH4CLARL (3M)
- Scotchtint RE35 AMARL (3M)
- FASARA 20PL (3M)
- Scotchcal 100-10 white (3M)

1.2.5 Panneau plein

Un vitrage peut être remplacé par un panneau de surface maximum 2 m² constitué de deux plaques de plâtre BA13 standard (Placoplâtre), d'épaisseur 12,5 mm munies de parements en tôle d'acier d'épaisseur 10/10 mm de part et d'autre, collé par Pyrocol.

Une des tôles d'acier peut être recouverte par un des vitrages de la gamme SGG EMALIT EVOLUTION d'épaisseur minimale de 6 mm.

1.2.6 Montage des éléments de remplissage

Les vitrages sont maintenus par un simple ou double parclosage réalisé en profils acier clipsés sur des vis boutons référence 906577 (FORSTER) ou des ressorts de fixation référence 906421 (FORSTER) associés à des rivets pop inox Ø 3.2 mm, répartis au pas maximal de 300 mm. Les parcloses, ainsi que les ailettes des profils sont associées à des bandes de fibre minérale, recouvertes de silicone « feu » type Firestop 700 de chez DOW CORNING ou Pyrosil B de chez ILLBRUCK. Différentes sections de parcloses et de bandes de fibre minérale sont utilisées en fonction de l'épaisseur du vitrage, toutes les configurations et références sont représentées à la planche n° 28.

Variante en tube acier :

Les parcloles décrites précédemment peuvent être remplacées par des tubes acier, d'épaisseur minimale 2 mm et de dimensions égales à la parclose clipsée équivalente. Ces tubes acier sont vissés à l'ossature pas vis M5 x 25 mm minimum ou par vis à tôle TF Ø 4,2 x 25 mm minimum réparties au pas maximal de 300 mm. Voir planche 21.

Pour les bloc-portes, le calage des vitrages est réalisé en diagonal par 4 cales en bois Hêtre, SUPALUX ou PROMATECT H placées aux angles tel que défini à la planche 29.

Pour les parties fixes, impostes et latérales, le calage des vitrages est réalisé par 2 cales d'assises en bois Hêtre, SUPALUX ou PROMATECT H placées à chaque extrémité de vitrage. Voir planche 29.

Les cales ont pour dimensions 10 x 80 x ép. du vitrage (mm).

Le jeu en fond de feuillure est de : 10 mm

La prise en feuillure des vitrages est de : 10 mm

Des busettes de référence 900.100 (FORSTER) peuvent être mises en place pour le drainage éventuel des vitrages.

1.2.7 Equipement et accessoires

1.2.7.1 Articulation

Quelque soit la configuration du bloc-porte, chaque vantail est articulé par 2 paumelles et 1 pion anti-dégondage au minimum. Le cas échéant le pion anti-dégondage peut être substitué par une paumelle.

Les paumelles suivantes, placées à environ 120 mm du bord haut et bas du vantail, sont associées au pion anti-dégondage référence 917013 (FORSTER) placé à mi-hauteur du vantail :

- paumelles à souder 2D référence 907662 ou 907663 (FORSTER)
- paumelles à souder 3D référence 907667 (FORSTER)
- paumelles à visser référence 907600, 907618, 917644, 917645, 917654 ou 917655 (FORSTER)

Deux paumelles invisibles référence 907641 (FORSTER), placées à environ 250 mm du bord haut et bas du vantail, sont associées à trois pion anti-dégondage référence 917013 (FORSTER) placés à mi-hauteur du vantail et au niveau de ces paumelles.

Il est possible de substituer les paumelles par des bras à souder 7441 et 7441K de chez DORMA, en parties haute et basse du vantail, associés ou non au pion anti-dégondage référence 917013 (FORSTER) placé à mi-hauteur du vantail. Ces premiers pourront être associés à un pivot de sol ci-après.

>>> voir planche 22

1.2.7.2 Verrouillage et fermeture

Bloc-porte à un vantail

La condamnation du vantail est réalisée par l'intermédiaire d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian), associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planches 30 et 31.

Bloc-porte à deux vantaux

La condamnation du vantail principal peut se faire par l'intermédiaire d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian), associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planches 32 et 33.

La condamnation du vantail secondaire (semi-fixe) peut se faire soit par l'intermédiaire :

- d'un verrou automatique à mortaiser référence HZ33F (DORMA) placé en traverse haute du vantail uniquement, associé à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planches 22 et 33.
- d'une crémone encastrée à levier avec têtère à 1 point de fermeture (haut uniquement) et sans fonction anti-panique, associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse du vantail. Voir planche 33.
- d'une crémone encastrée à levier avec têtère à 2 points de fermeture (haut et bas) et sans fonction anti-panique. Voir planche 33.
- d'une serrure de commande à levier pour verrouillage automatique à 1 point de fermeture (haut uniquement) et sans fonction anti-panique, associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planche 33.
- d'une serrure de commande à levier pour verrouillage automatique à 2 points de fermeture (haut et bas) et sans fonction anti-panique. Voir planche 33.
- d'une serrure de commande pour verrouillage automatique à 1 point de fermeture (haut uniquement) et avec fonction anti-panique, associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planche 33.
- d'une serrure de commande pour verrouillage automatique à 2 points de fermeture (haut et bas) et avec fonction anti-panique. Voir planche 33.
- d'une crémone pompier à 2 points de fermeture (haut et bas). Voir planche 33.
- sans verrouillage, si, et seulement si le vantail principal est muni d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian), associée à la mise en œuvre d'un plat acier soudé à l'intérieur de la traverse basse. Voir planche 33.

1.2.7.3 Manœuvre

Les serrures sont associées à des béquilles, des boutons de porte, des barres anti-paniques (push-bar), des poignées de tirage ou des bâtons de maréchal (aluminium, acier ou inox). Voir planche 22.

1.2.7.4 Contrôle d'accès

Les serrures à 2 points de fermeture peuvent être associées à des ouvertures électriques médianes et/ou hautes maintenues par l'intermédiaire de gâche électrique à émission. Voir planches 30 et 32. Quelque soit le type de serrure, la mise en œuvre en applique d'un verrou supplémentaire électromagnétique référence TV 100 ou TV 200 (DORMA), ou référence VCA n (GEZE) est autorisée en traverse haute et côté feu uniquement. Voir planche 35

1.2.7.5 Fermeture

Ferme-porte en applique

Le bloc-porte à un vantail ou le vantail principal du bloc-porte à deux vantaux doit être muni d'un système de fermeture tel que défini ci-dessous. Le vantail semi-fixe peut être également muni du même système de fermeture.

Les ferme-portes suivants peuvent être mis en œuvre sur le bloc-porte, côté feu :

- TS72, TS73, TS83, TS90, TS91, TS92, TS93, ED100, ED200, ED250, TS99FL (DORMA)
- TS1500, TS2000, TS3000, TS4000, TS5000, TS WOOD, TSA160, SLIMDRIVE EMD-F de chez GEZE
- HL100 (LEVASSEUR)

>>> Voir planches 38 et 39

Les ferme-portes suivants peuvent être mis en œuvre sur le bloc-porte, côté feu ou opposé au feu après l'interposition d'une plaque de PROMATECT H ou SUPALUX de 10 mm d'épaisseur entre le corps du ferme-porte et le bloc-porte :

- TS72, TS73, TS83, TS90, TS91, TS92, TS93, TS99FL (DORMA)
- TS1500, TS2000, TS3000, TS4000, TS5000, TS WOOD (GEZE)
- HL100 (LEVASSEUR)

>>> Voir planche 37

Ferme-porte encastré (invisible)

Le ferme-porte ITS96 EN 2-4 (DORMA) peut être mis en œuvre uniquement dans le ou les vantaux du bloc-porte. Voir planche 36

Sélecteur de fermeture

Tous les sélecteurs de fermeture invisible incorporés dans les bandeaux des ferme-portes sont utilisables, ainsi que les sélecteurs de fermeture suivants :

- SR WAB (GEZE), SR 90 (DICTATOR) ou SR 390 (DORMA) ou 907100 (FORSTER)
- 91400 (JPM)
- WA 762xxx (SEVAX)
- SP 81 (LEVASSEUR)
- SV 2 + BATTEE (GROOM)

>>> Voir planche 40

Pivot de sol

Des pivots de sol peuvent être mis en œuvre, en complément des bras à souder décrits précédemment :

- BTS 80F, BTS 80 EMB, BTS 75V, BTS 84 (DORMA)
- JANUS, MINOS (SEVAX)
- TS500, TS550 (GEZE)

Ils sont installés dans les réservations au sol dans le béton puis scellés avec du mortier liquide.

1.2.7.6 Accessoire complémentaire

Le bloc-porte peut être muni :

- d'un lecteur de code EFF AYC-E55 (EFF), placé sur un des montants de l'hubriserie.
- d'un passage de câble invisible EFF EFF 10312G (EFF), placé sur l'hubriserie du vantail côté articulations.
- D'un câble de connexion EFF EFF Z09XKAB (EFF), placé à l'intérieur des profils de l'hubriserie et du vantail.
- d'un seuil automatique STADI BS (ATHMER), placé sous la traverse basse du vantail, compatible uniquement avec les profilés FORSTER 32.855 ou 32.854.

>>> Voir planche 34

1.2.7.7 Dimensions des jeux

Le jeu vu entre les profilés est de 4 mm (entre dormant/ouvrant et entre ouvrant/ouvrant).

Le jeu au seuil est de 10 mm (+3/-5 mm)

Empennage est de 9,4 mm

1.2.8 Jonction entre bloc-portes et/ou cloisons

3.2.8.1. Jonction en ligne sur un poteau

Ce poteau est constitué d'un tube acier 45 x 45 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre standard BA13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle acier ou inox d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm. La jonction entre deux éléments peut être réalisée par l'intermédiaire d'un poteau. La fixation de ces éléments sur les poteaux se fait à travers les plaques de plâtre par l'intermédiaire de vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas maximum de 500 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 6 mm dans un trou oblong de Ø 7 x 30 mm sur une platine constituée d'un tube acier 35 x 35 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées à la construction support par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique. Le manchonnage doit être réalisé de manière à avoir un jeu de dilatation de 20 mm en partie haute.

>>> voir planche 43

3.2.8.2. Jonction à 90° sur un poteau

Ce poteau est constitué d'un tube acier 100 x 100 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre standard BA13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle acier ou inox d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm. La jonction entre deux éléments peut être réalisée par l'intermédiaire d'un poteau. La fixation de ces éléments sur les poteaux se fait à travers les plaques de plâtre par l'intermédiaire de vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas maximum de 500 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 8 mm dans un trou oblong de Ø 9 x 30 mm sur une platine constituée d'un tube acier 90 x 90 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées à la construction support par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique. Le manchonnage doit être réalisé de manière à avoir un jeu de dilatation de 20 mm en partie haute.

>>> voir planche 43

1.2.9 Construction support

1.2.9.1 Normalisée rigide

Le bloc-porte vitré peut être fixé sur :

- du béton armé d'une densité d'au moins 2200 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm,
- des parois en béton plein ou parpaings ayant une masse volumique d'au moins 1600 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm,
- du béton cellulaire d'une densité d'au moins 500 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm.

L'étanchéité périphérique est réalisée par bourrage de laine de roche d'une épaisseur minimale de 10 mm recouverte par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier.

La fixation au béton se fait tel que représenté planches n° 23 à 25, avec un entraxe de 700 mm au maximum.

1.2.9.2 Normalisée flexible

Le bloc-porte vitré peut être installé dans une construction support flexible en plaques de plâtre Placostil (PLACOPATRE), Prégymétal (LAFARGE) et KM (KNAUF) de type 98/48, disposant d'un procès-verbal en cours de validité prononçant au moins les performances EI 60 pour les hauteurs envisagées.

>>> voir planches 15 et 16

1.2.9.2.1 Ossature en périphérie du bloc-porte

L'ossature en périphérie du bloc-porte est composée d'un chevêtre acier constitué de deux montants fixés de dalle à dalle et d'une traverse. La jonction entre les tubes ou leur fixation au béton est réalisée par des cornières acier de 85 x 85 x 5 mm fixées par vis M8. La traverse est manchonnée dans un tube de section adaptée et de 100 mm de longueur. Les montants et traverses sont réalisés en tubes acier 45 x 45 x 2 mm protégés latéralement par deux parements en plaque de plâtre.

1.2.9.2.2 Imposte du bloc-porte

En imposte, des montants intermédiaires M48 sont emboîtés dans les rails périphériques haut et bas au pas maximal de 600 mm et fixés par vis auto-taraudeuses qui maintiennent les plaques de plâtre.

1.2.9.2.3 Calfeutrement entre cloisons légères et blocs-portes

L'étanchéité périphérique est réalisée :

- par bourrage de laine de roche d'une épaisseur minimale de 10 mm recouverte par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier ;
- par 2 bandes de fibre céramique d'épaisseur minimale de 5 mm, de part et d'autre du profil acier, recouvert par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier.

VARIANTE : cloison légère de type 120/70

La cloison légère 98/48 peut être remplacée par une cloison légère de type 120/70, disposant d'un procès-verbal en cours de validité, prononçant au moins les performances EI 60 pour les hauteurs envisagées. Les différents renforts mis en œuvre doivent être adaptés à la nouvelle épaisseur des montants de la cloison légère 120/70.

1.2.9.3 Construction support associée

Le bloc-porte peut être monté dans une cloison vitrée classée E60 telle que décrite dans le procès-verbal référence 10-A-650. Voir planches 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 17 et 18.

Le bloc-porte peut être monté dans une cloison vitrée classée EI60 telle que décrite dans le procès-verbal référence 12-A-077. Voir planche 41.



2. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

Par ses matériaux issus de fabrication courante, l'élément - mis en oeuvre dans les conditions observées par le Laboratoire et conformément à la notice de mise en oeuvre par le fabricant - peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

3. CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

3.1 REFERENCE DU CLASSEMENT

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.5. de la norme NF EN 13501-2 :2004.

3.2 CLASSEMENT

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	I	W		†	-	M	C	S	G	K
	E				60	-		C0			
	E		W		30	-		C0			

4. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

4.1 A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

4.2 SENS DU FEU

Indifférent pour l'ossature

Feu côté opposé au VETROFLAM pour les vitrages feuilletés ou isolants

Pour le VETROFLAM 6 mm, le tampon de marquage doit être lisible à l'endroit et dans le bon sens, côté feu uniquement

4.3 DOMAINE DE VALIDITE

4.3.1 Bloc-porte

Hauteur maximale d'une imposte en plaque de plâtre : 1000 mm
Hauteur maximale de l'ensemble bloc-porte + imposte en plaque de plâtre : 3400 mm

La hauteur maximale de la cloison vitrée dans laquelle le bloc-porte est inscrit est limitée à celle autorisée dans les procès-verbaux n°10-A-650 et 12-A-077.

4.3.2 Passage libre

Dimensions de passage libre :

- Pour un bloc-porte à un vantail :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	1050	2250

- Pour un bloc-porte à deux vantaux égaux et inégaux :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	2460	2845

Pour un bloc-porte à deux vantaux inégaux, les trois conditions suivantes doivent être respectées simultanément :

- largeur minimale hors-tout du vantail secondaire : 300 mm
- largeur maximale hors-tout du vantail principal : 1350 mm
- la largeur du vantail principal doit être supérieure à la largeur du vantail secondaire.

4.3.3 Dimensions des vitrages

Dimensions hors-tout des vitrages Vetrolam Climaplus :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	1500	3000

Dimensions hors-tout des vitrages Vetrolam Stadip :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	890	2220

Dimensions hors-tout des vitrages Vetrolam monolithique :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	890	2220

Pour les parties fixes et impostes, se référer aux procès-verbaux n° 10-A-650 et 12-A-077.

5. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable **CINQ ANS** à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au :

DOUZE AVRIL DEUX MILLE DIX SEPT

Fait à Maizières-lès-Metz, le 12 avril 2012



Hervé RYCKEWAERT
Responsable du pôle
« Éléments verriers »



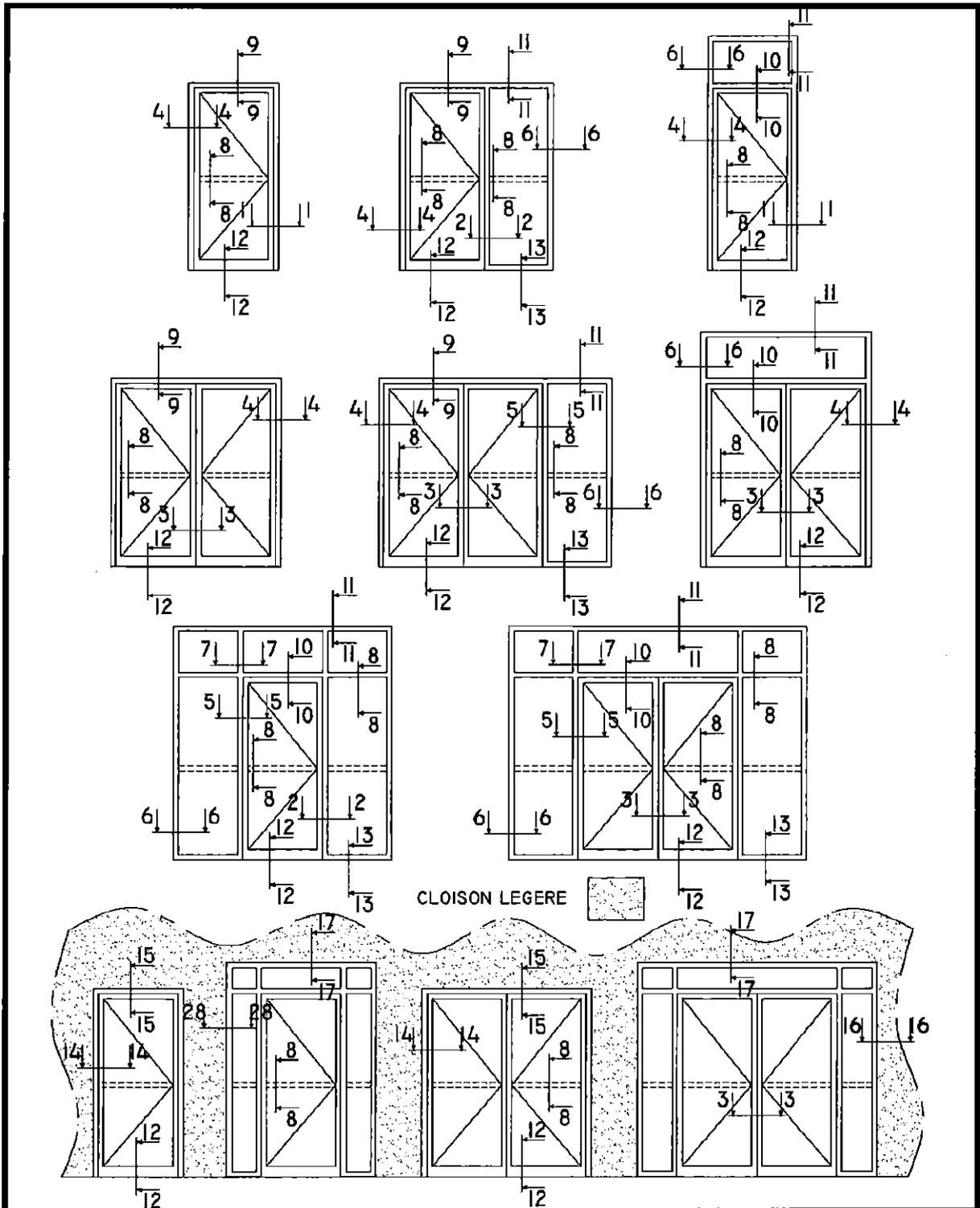
Sébastien BONINSEGNA
Chef du service Consultance
Chef du service Essais 2

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ce procès-verbal de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.



Planche n° 1



- ELEVATION -

BLOC-PORTE 1 & 2 VANTAUX

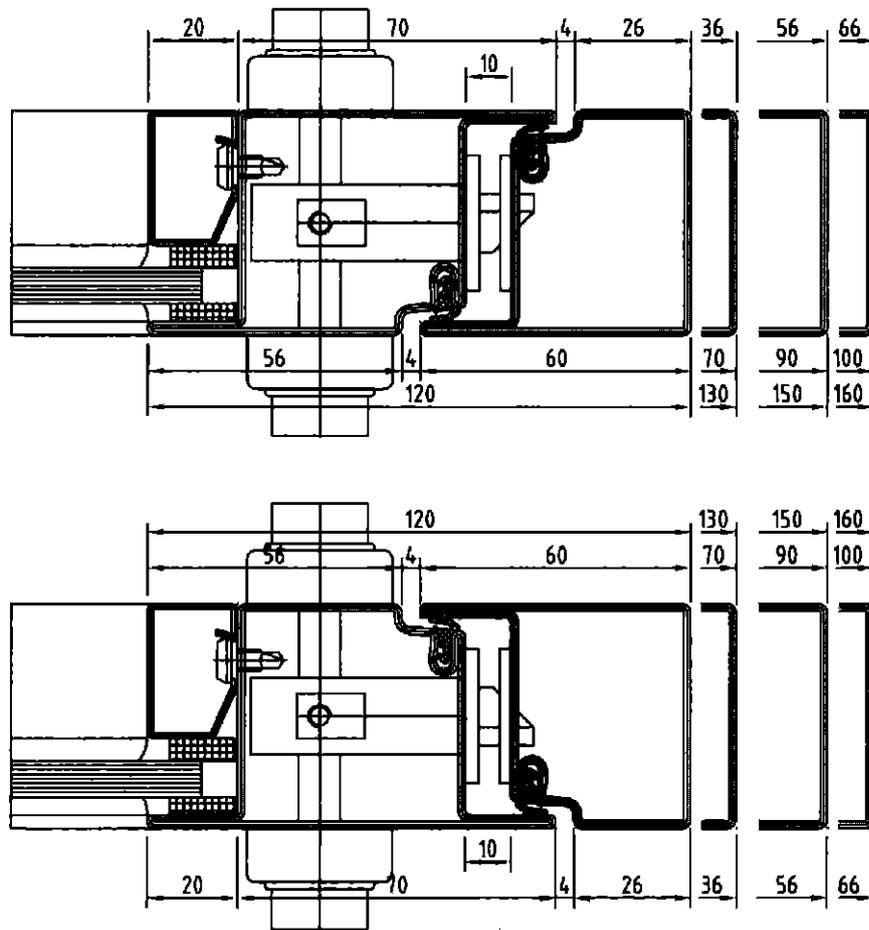
EXEMPLES DE CONFIGURATION

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 2



- COUPE 1-1 -

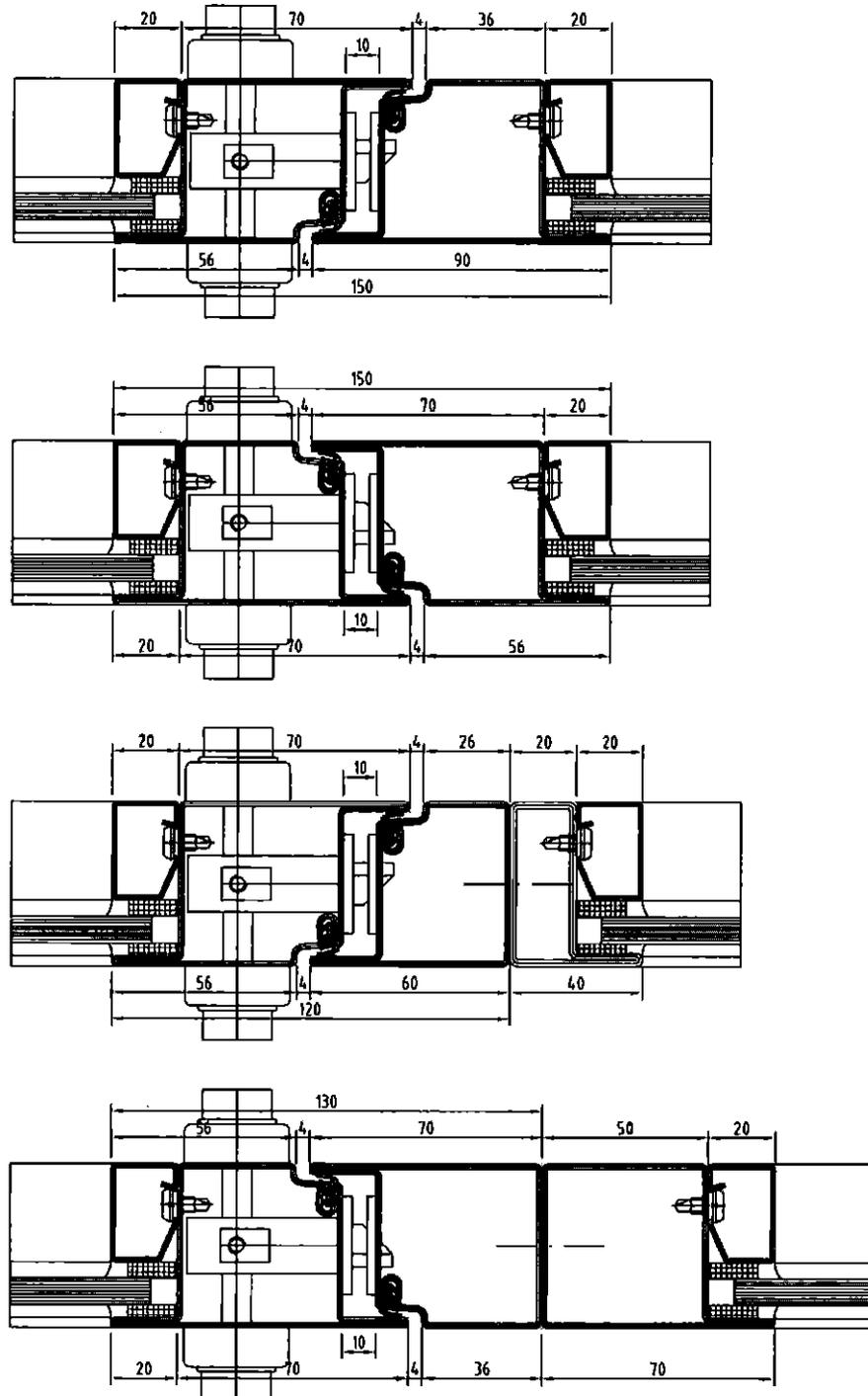
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 3



- COUPE 2-2 -

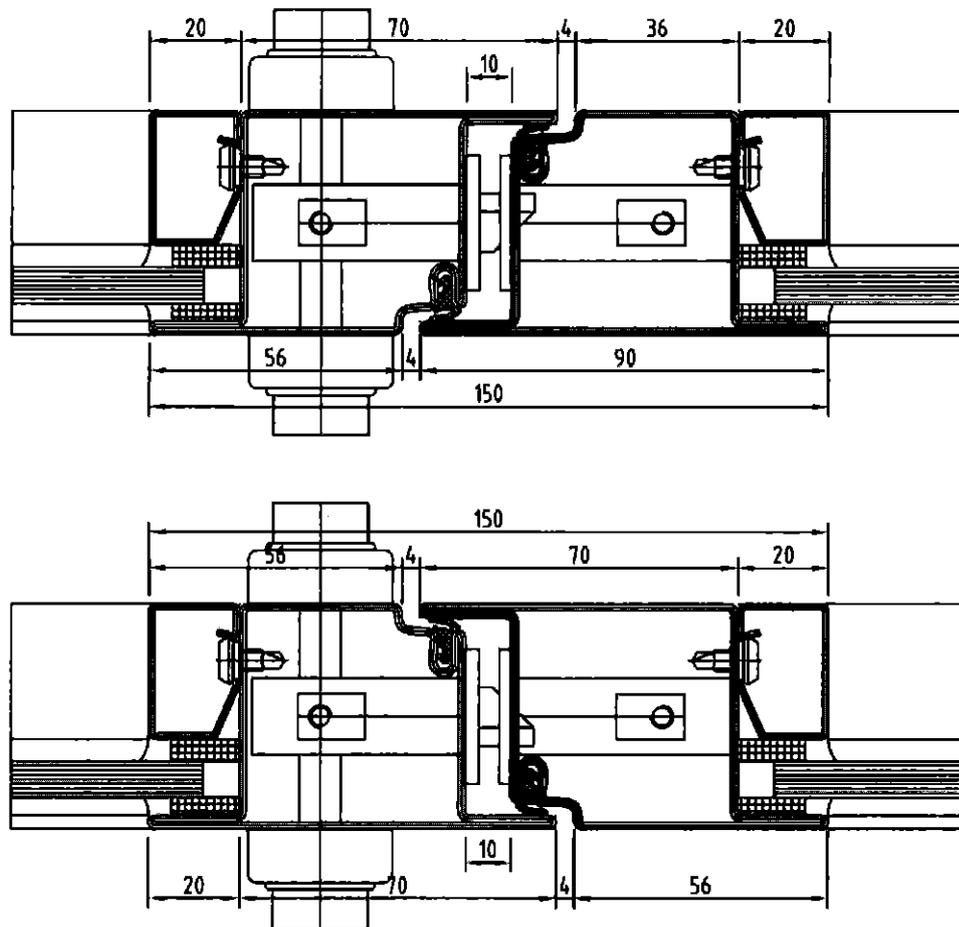
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 4



- COUPE 3-3 -

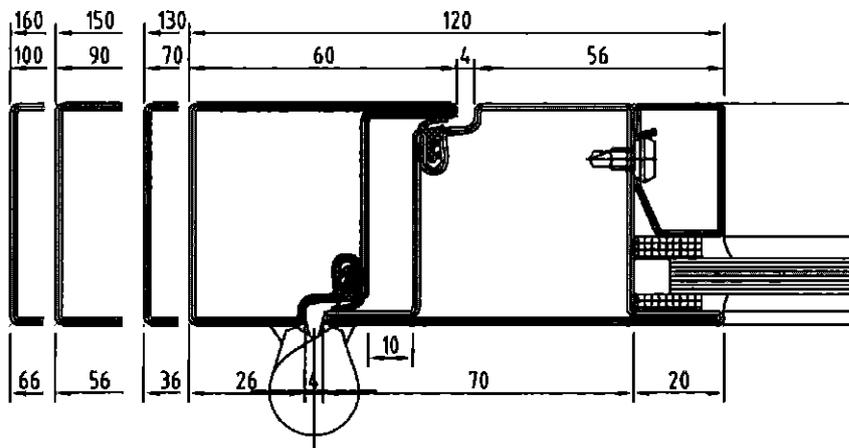
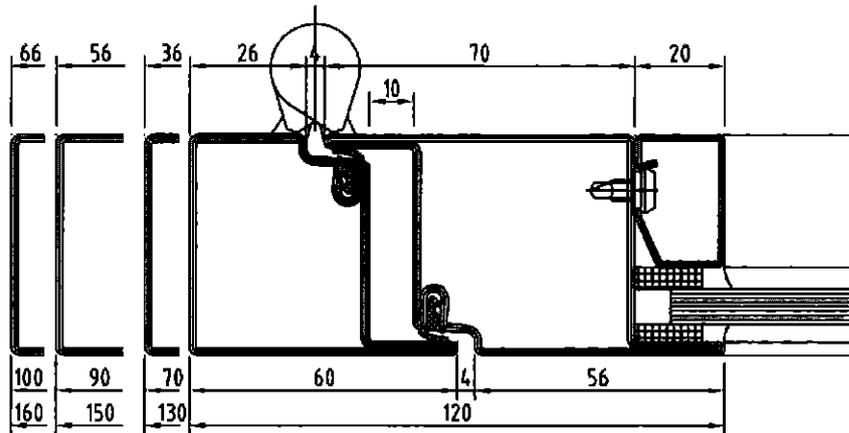
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 5



- COUPE 4-4 -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



efectis

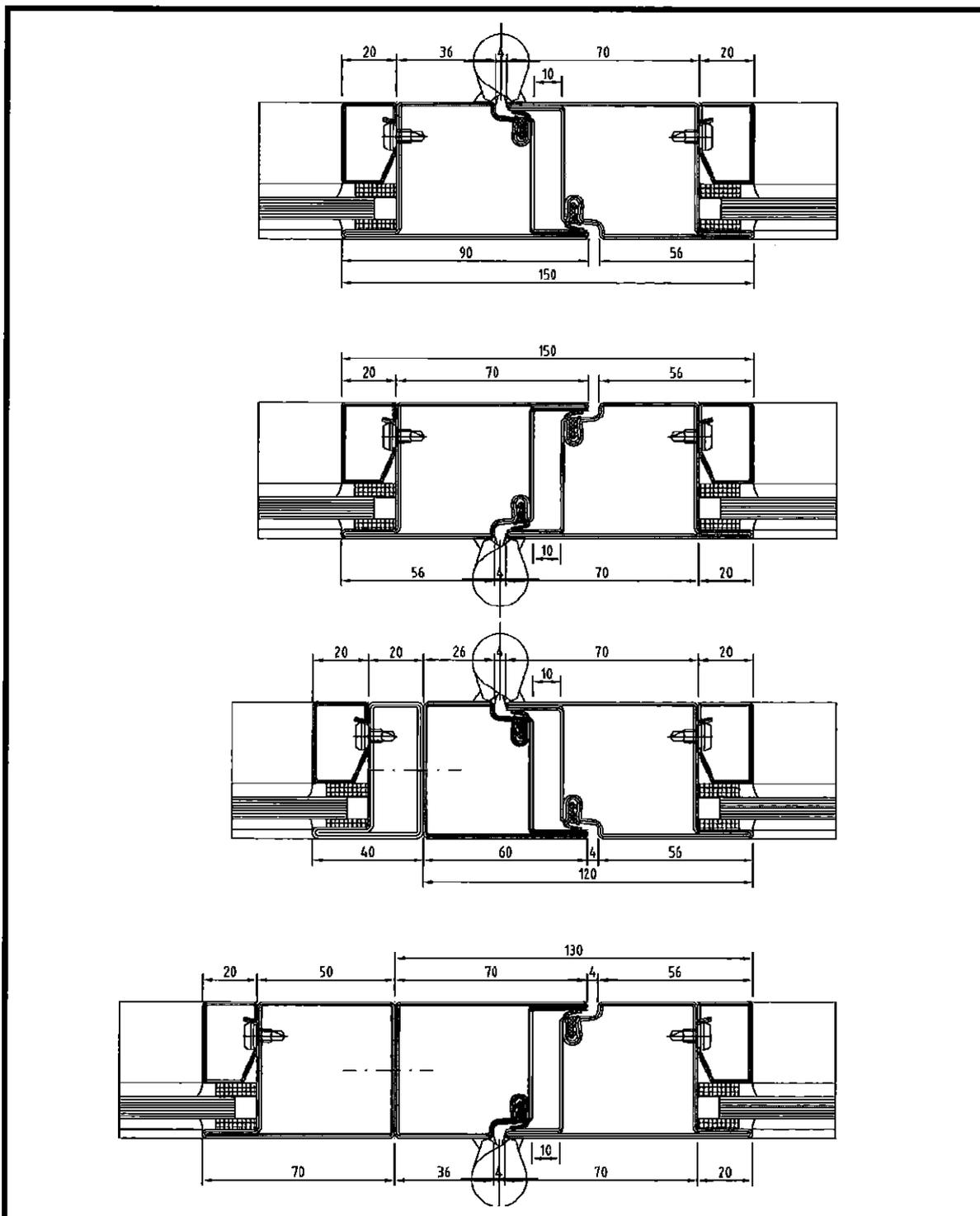
france

Procès-verbal de classement n° 11 - A - 506

Arrêté du 22 mars 2004

Page 18 / 55

Planche n° 6



- COUPE 5-5 -

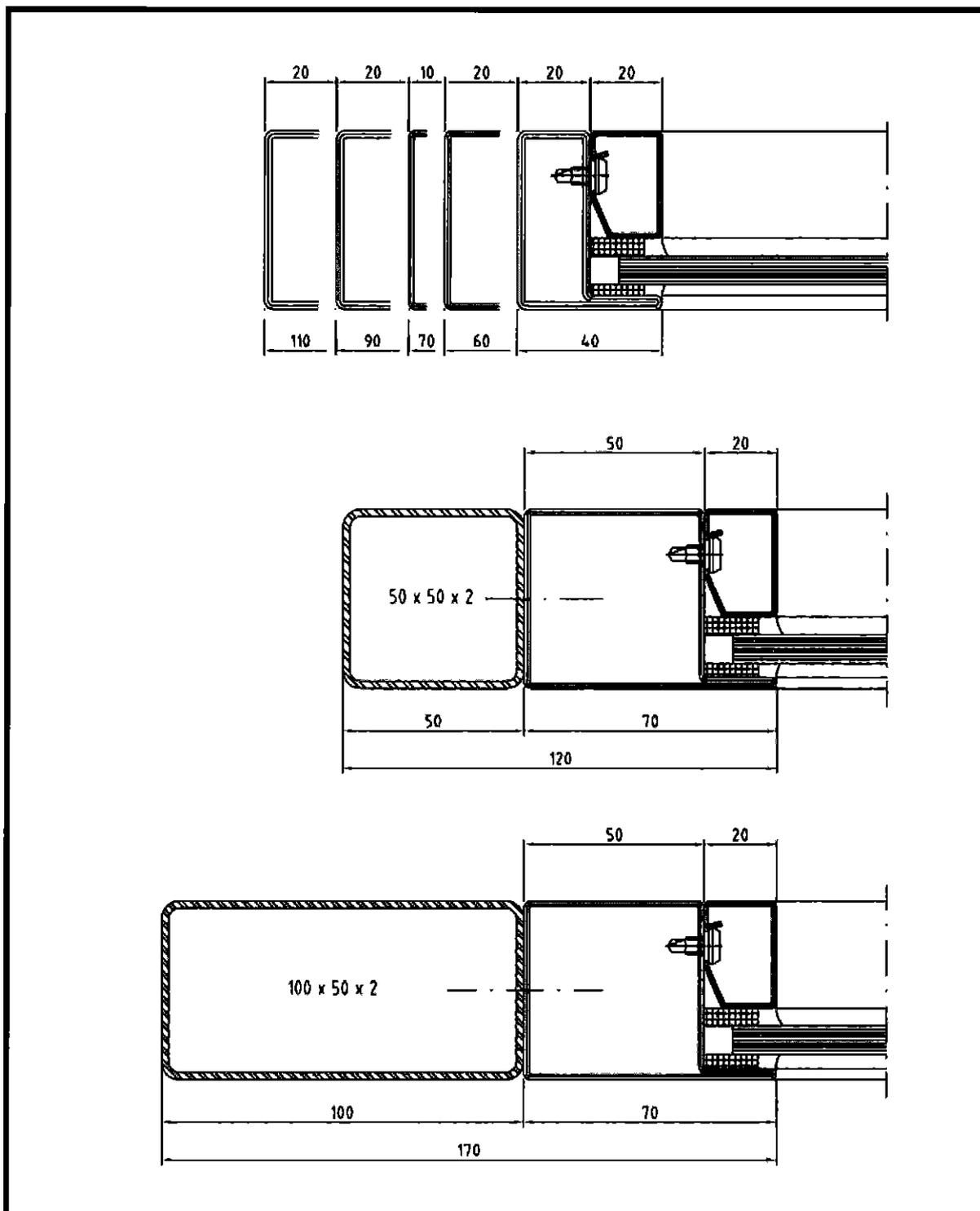
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 7



- COUPE 6-6 -

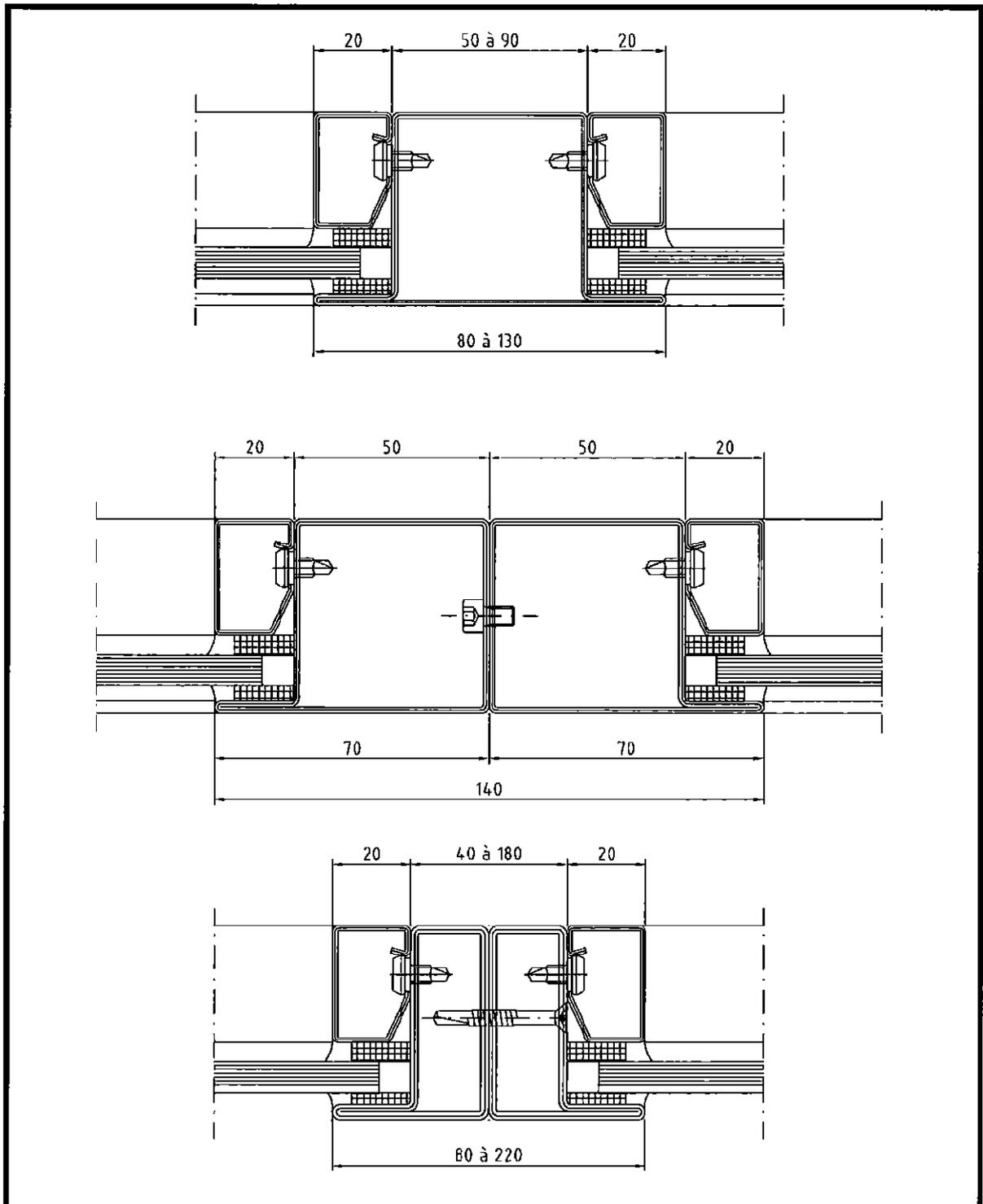
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 8



- COUPE 7-7 -

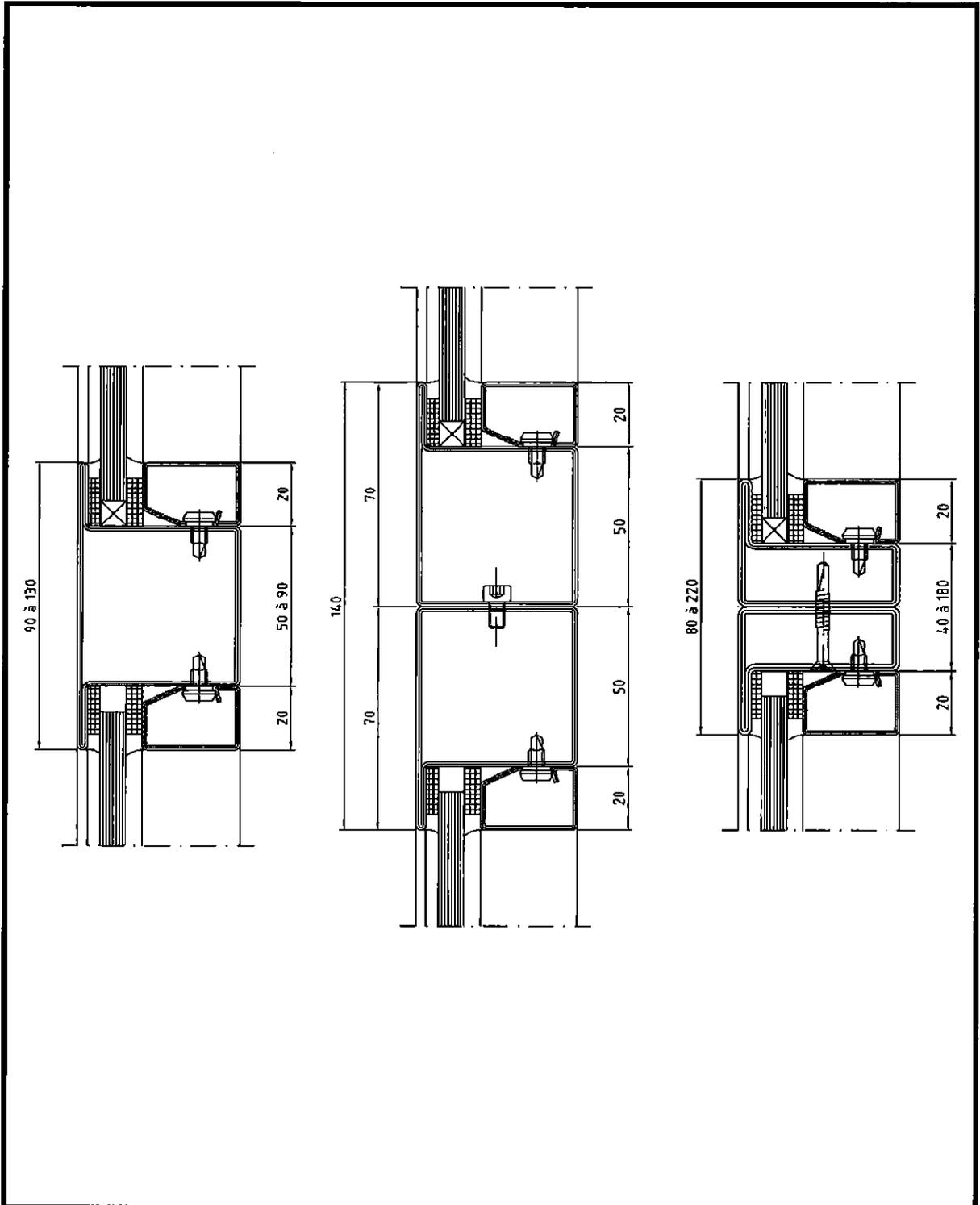
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 9



- COUPE 8-8 -

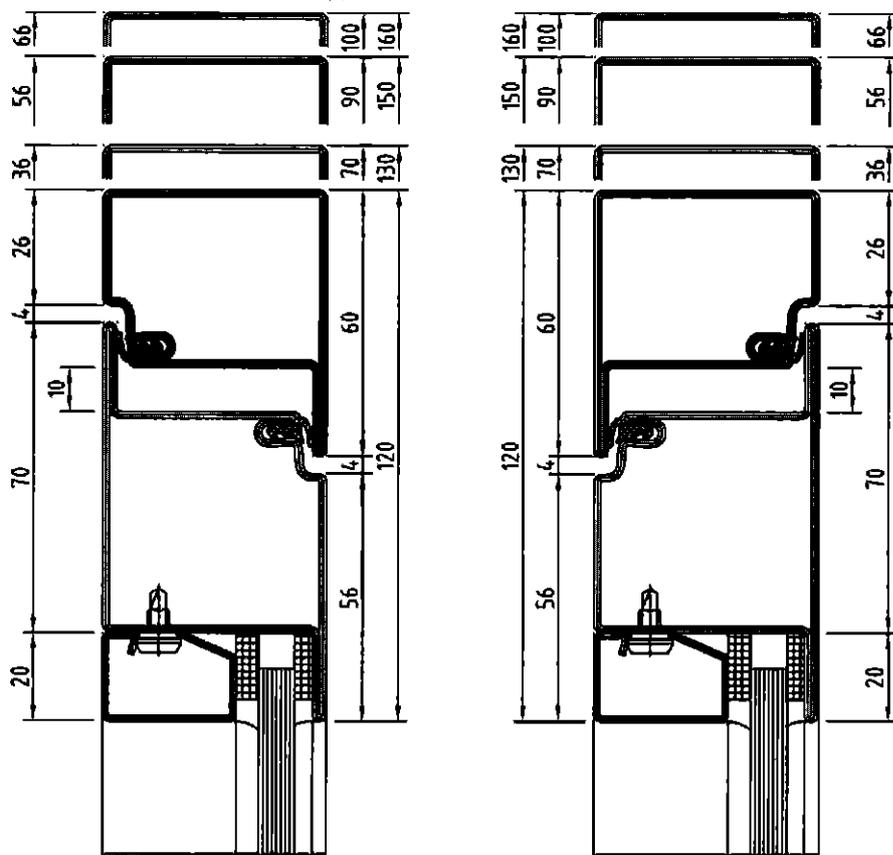
SERIE PRESTO 50

**Procès-Verbal:
11-A-506**

**Classement:
E 60**



Planche n° 10



- COUPE 9-9 -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



efectis

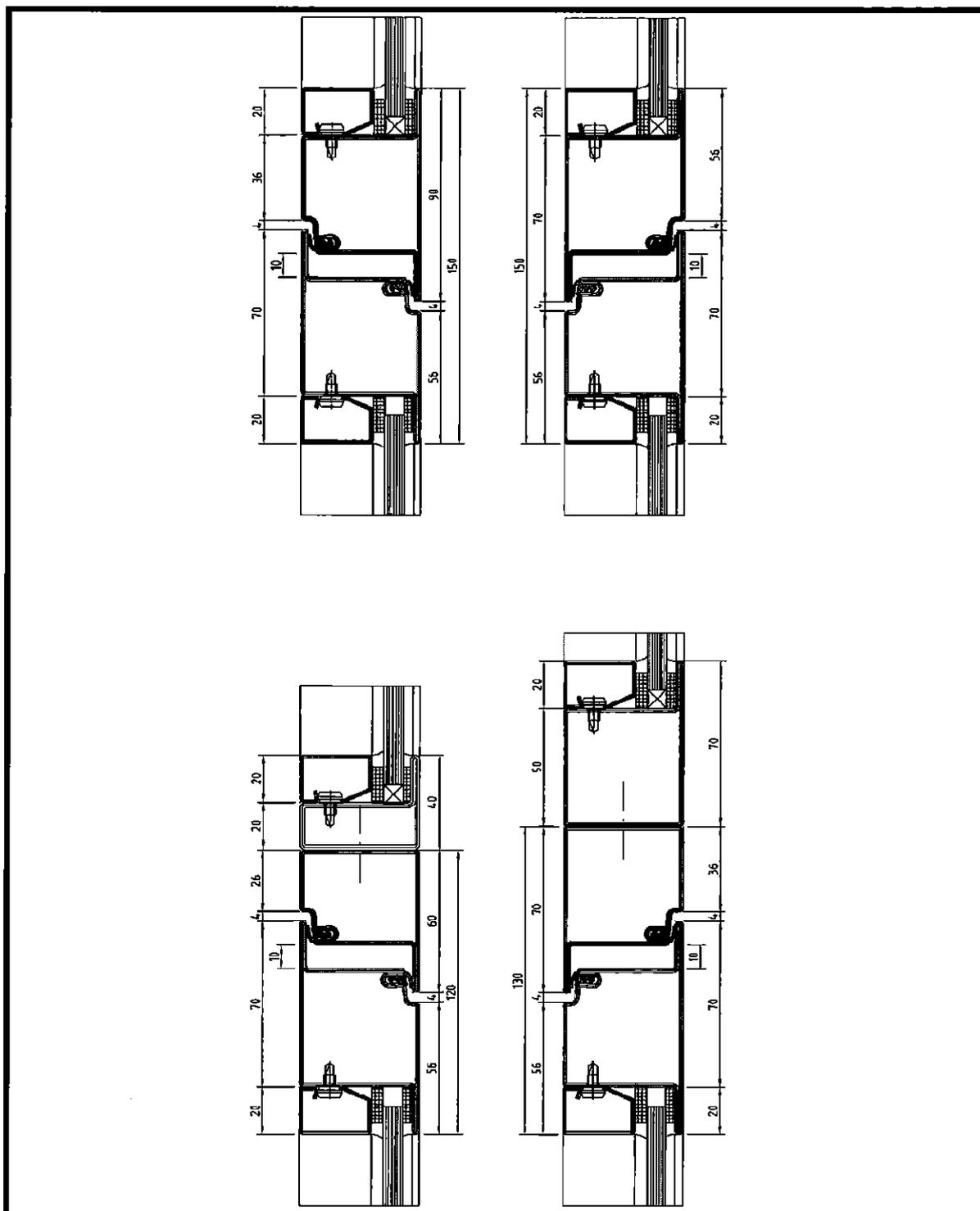
france

Procès-verbal de classement n° 11 - A - 506

Arrêté du 22 mars 2004

Page 23 / 55

Planche n° 11



- COUPE 10-10 -

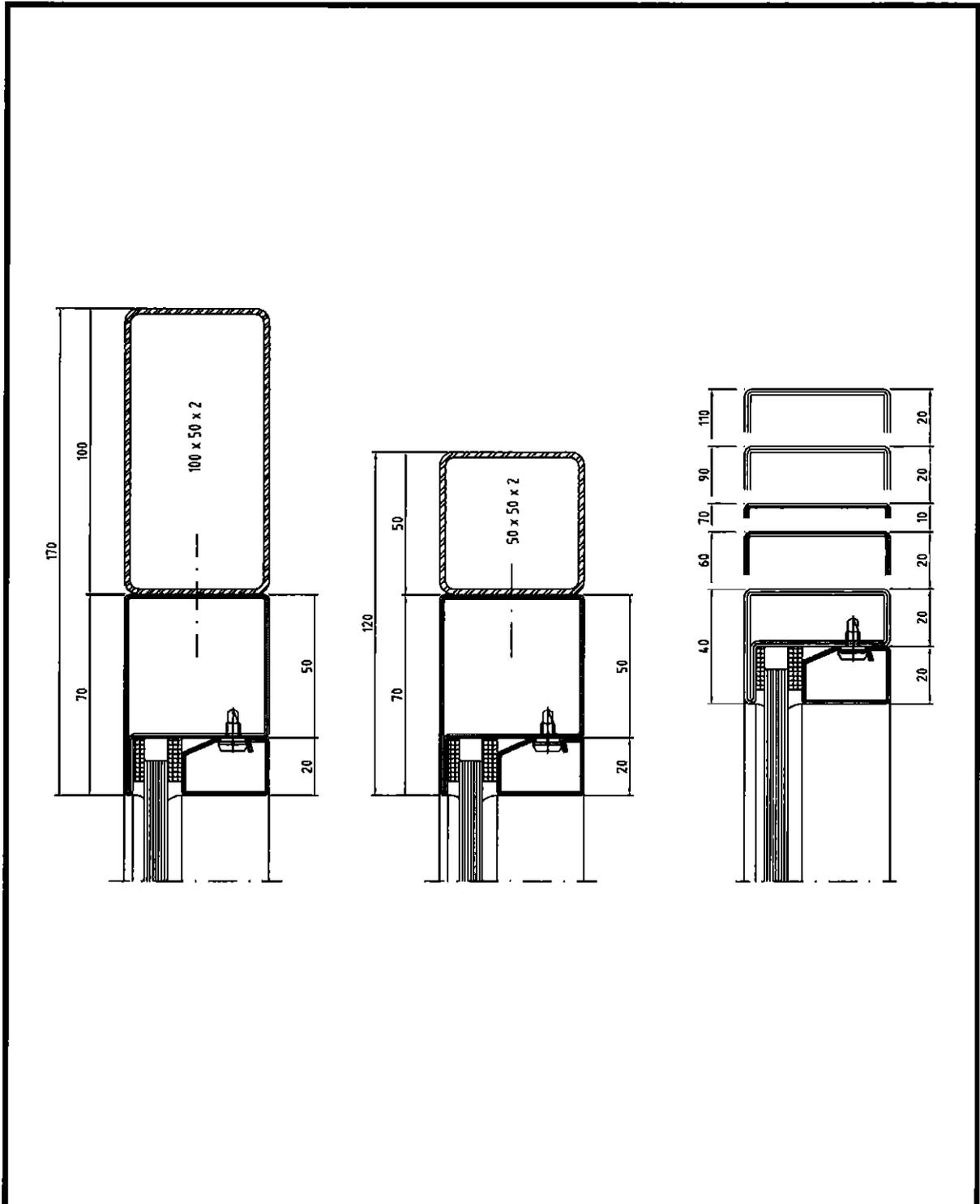
SERIE PRESTO 50

**Procès-Verbal:
11-A-506**

**Classement:
E 60**



Planche n° 12



- COUPE 11-11 -

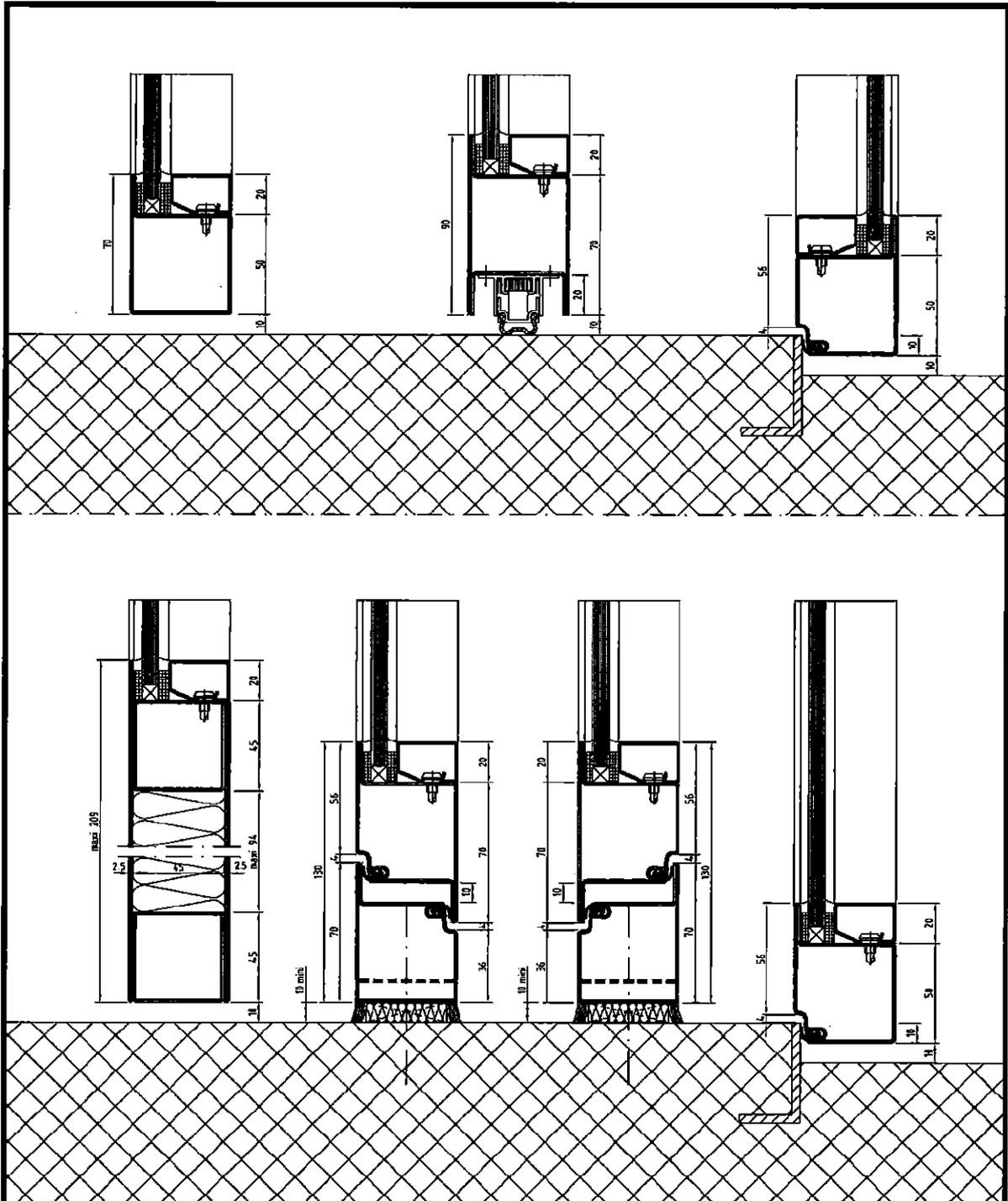
SERIE PRESTO 50

**Procès-Verbal:
11-A-506**

**Classement:
E 60**



Planche n° 13



- COUPE 12-12 -

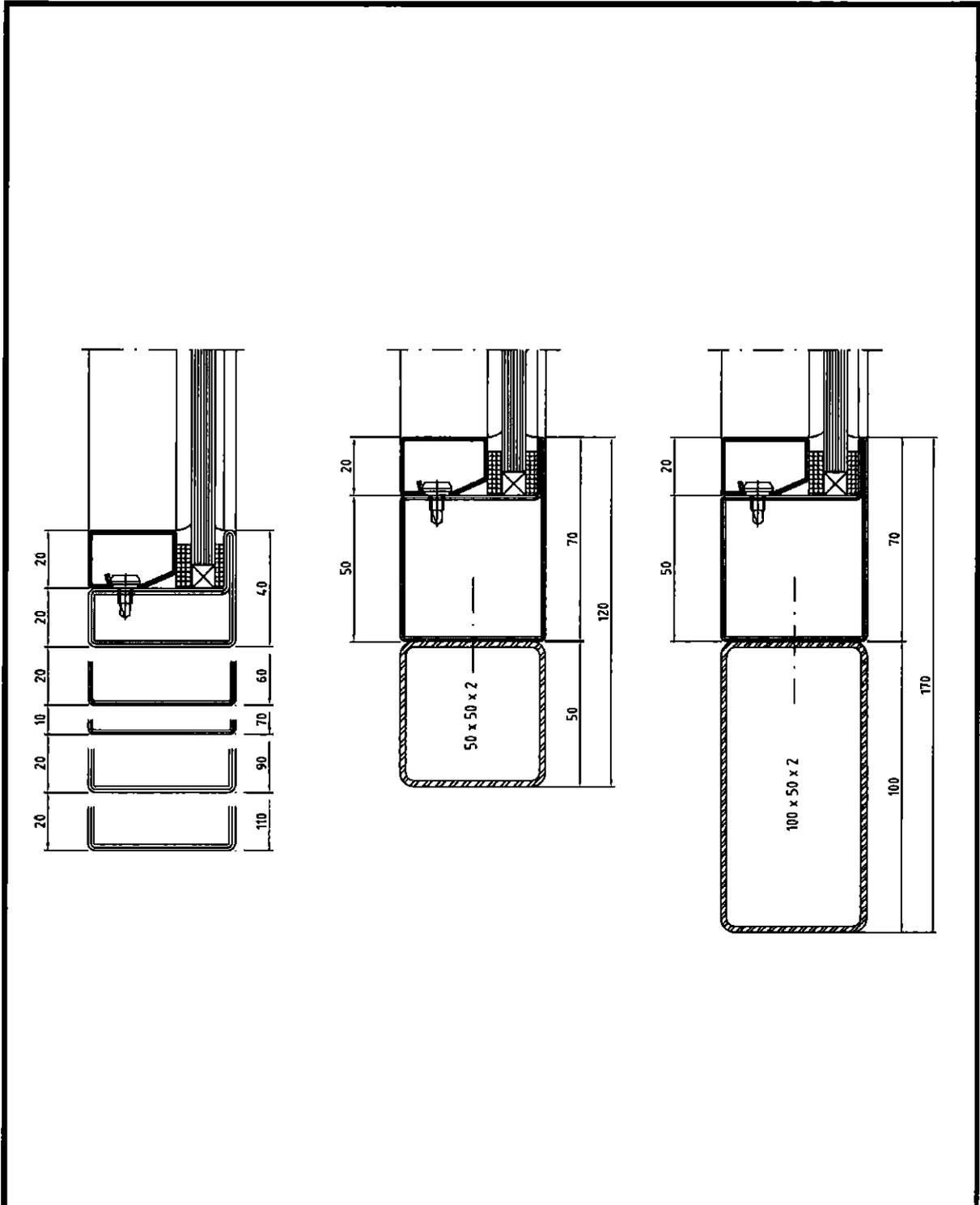
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 14



- COUPE 13-13 -

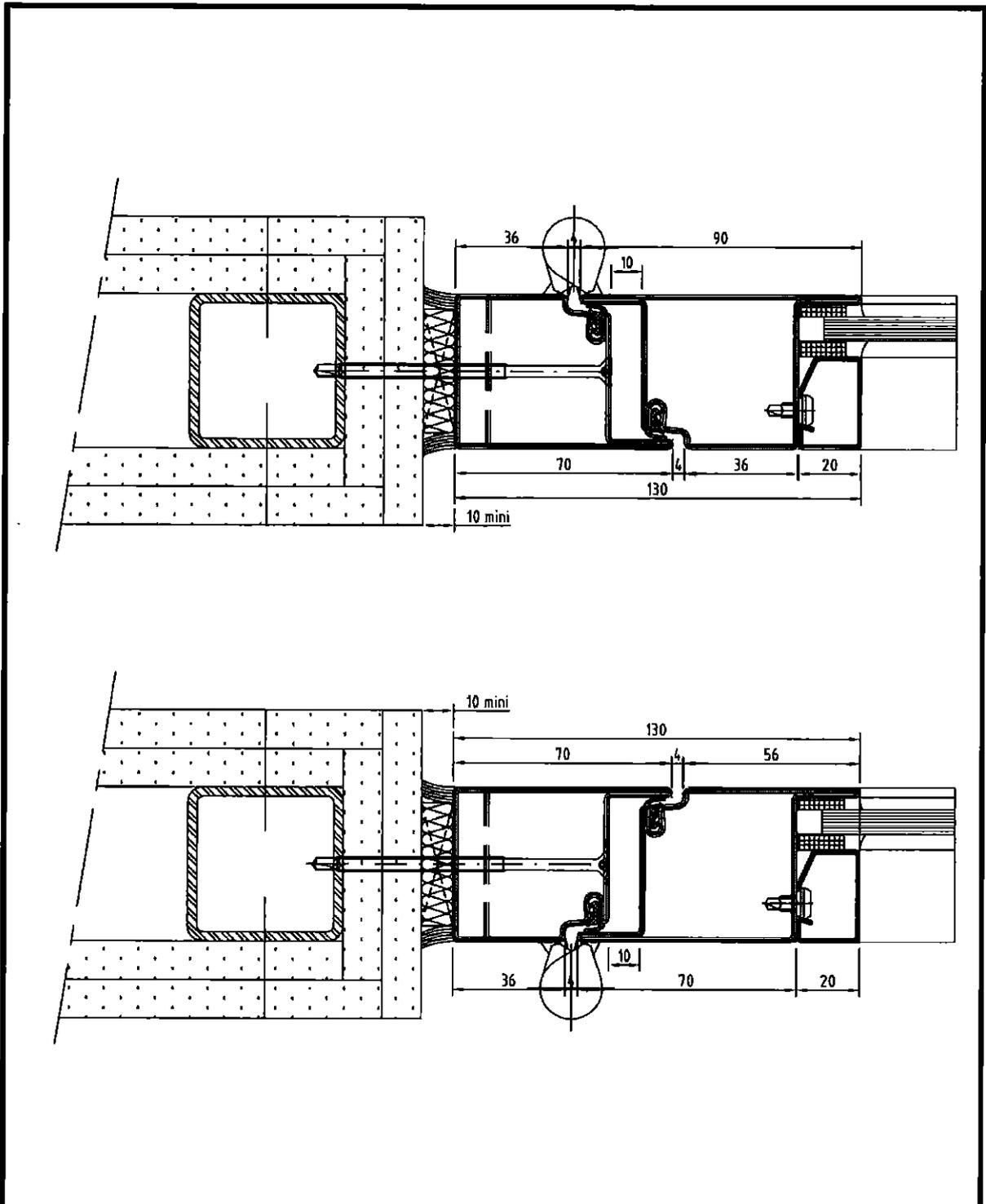
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 15



- COUPE 14-14 -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



efectis

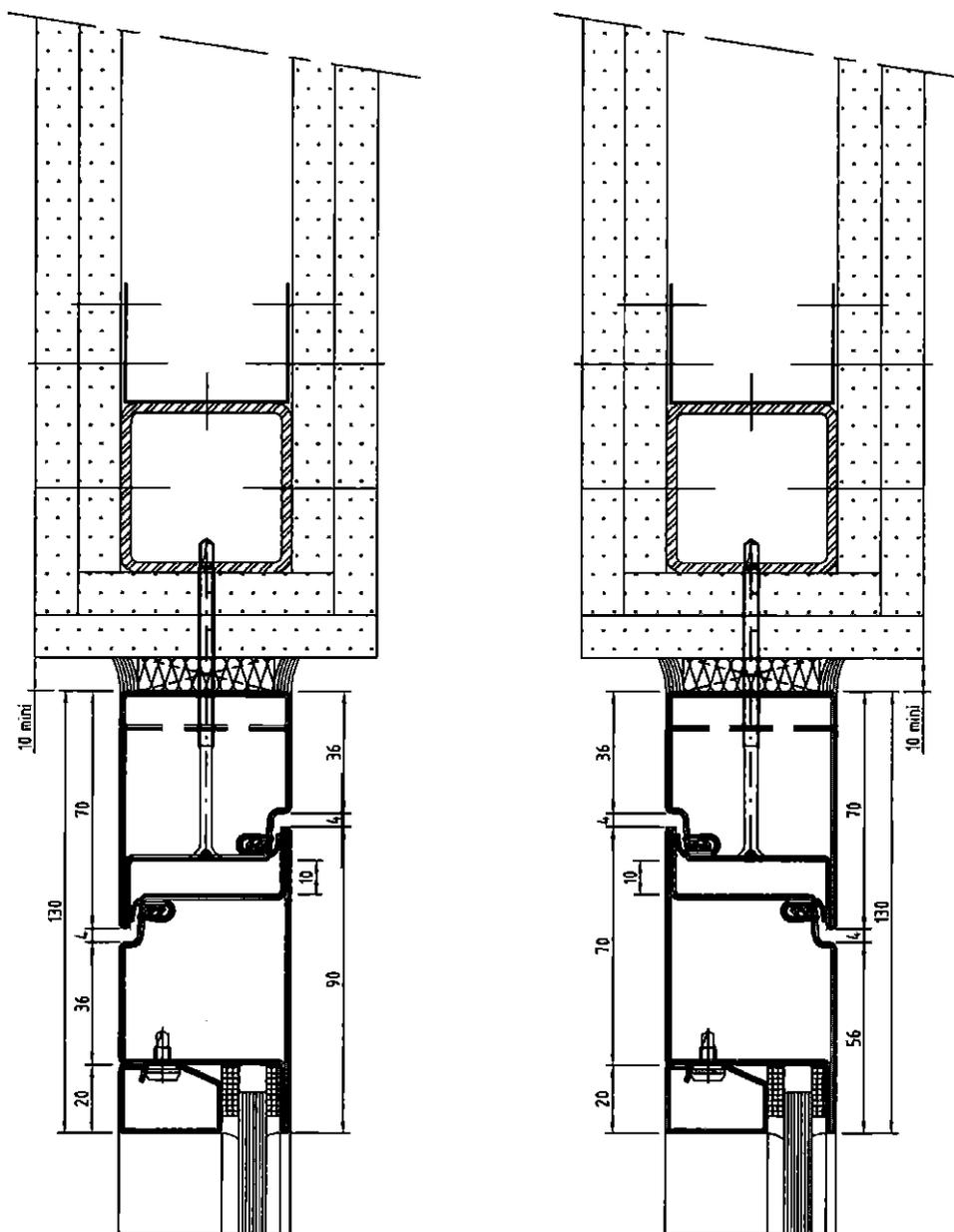
france

Procès-verbal de classement n° 11 - A - 506

Arrêté du 22 mars 2004

Page 28 / 55

Planche n° 16



- COUPE 15-15 -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 17

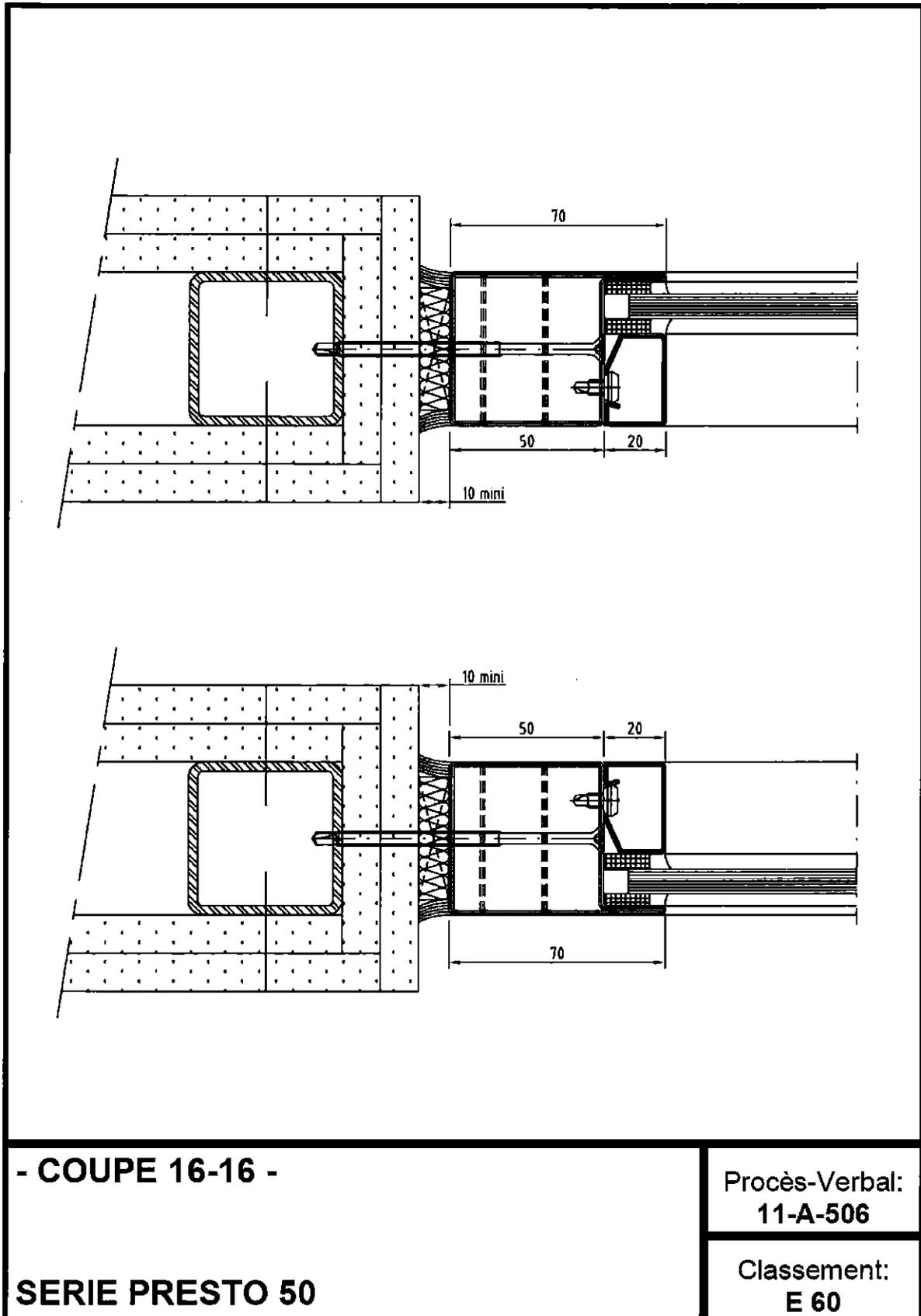
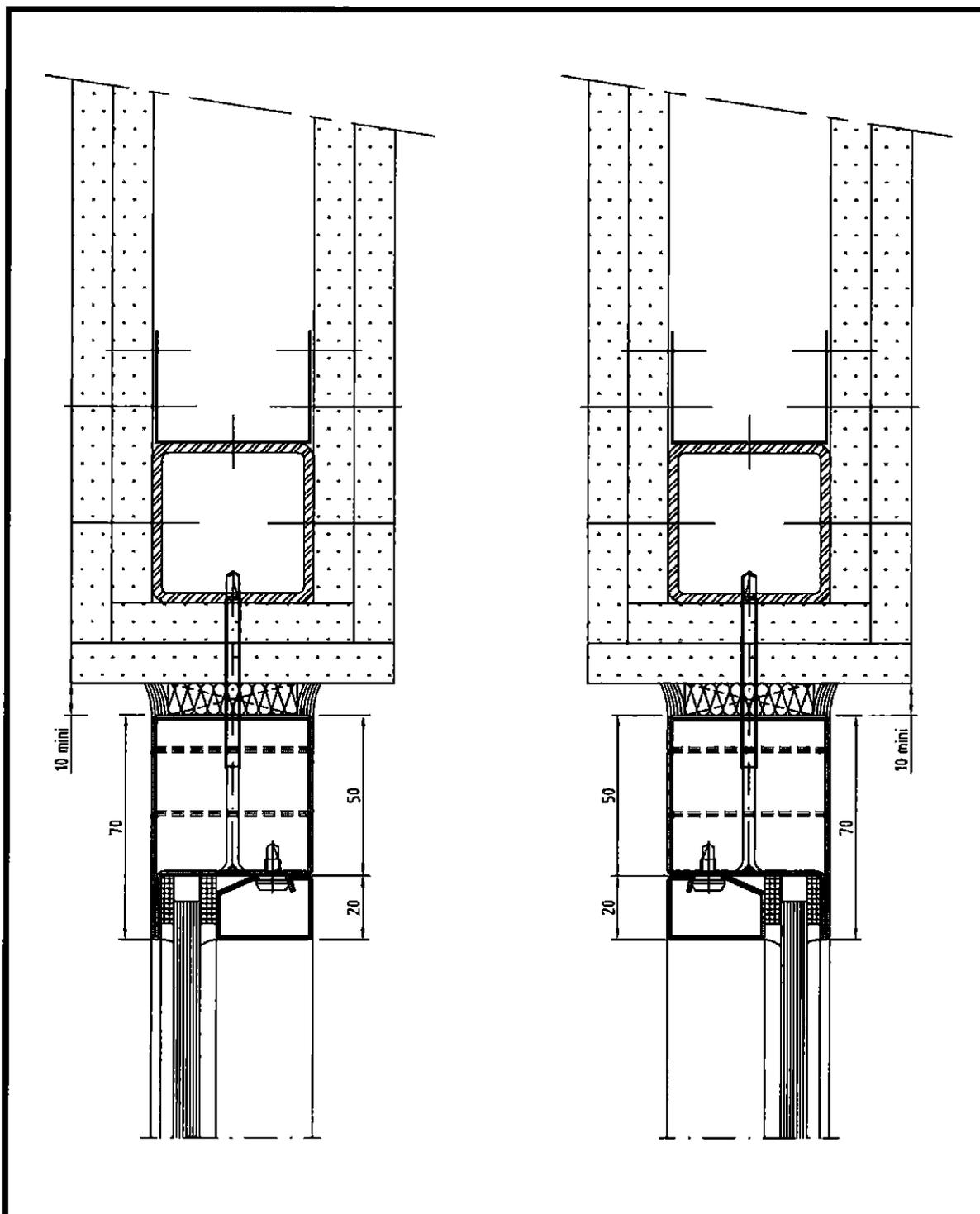




Planche n° 18



- COUPE 17-17 -

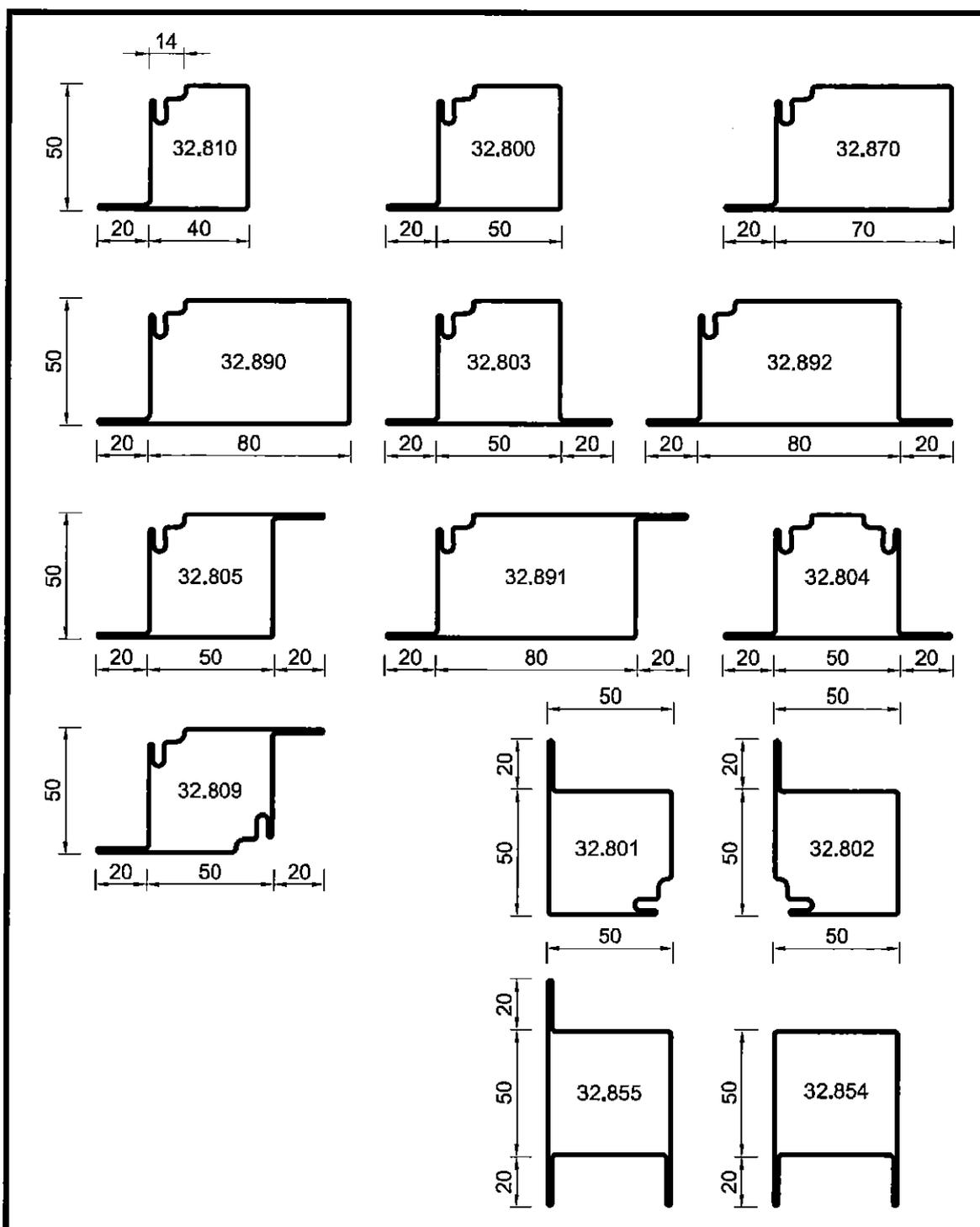
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 19



- PROFILES POUR BLOC-PORTES -

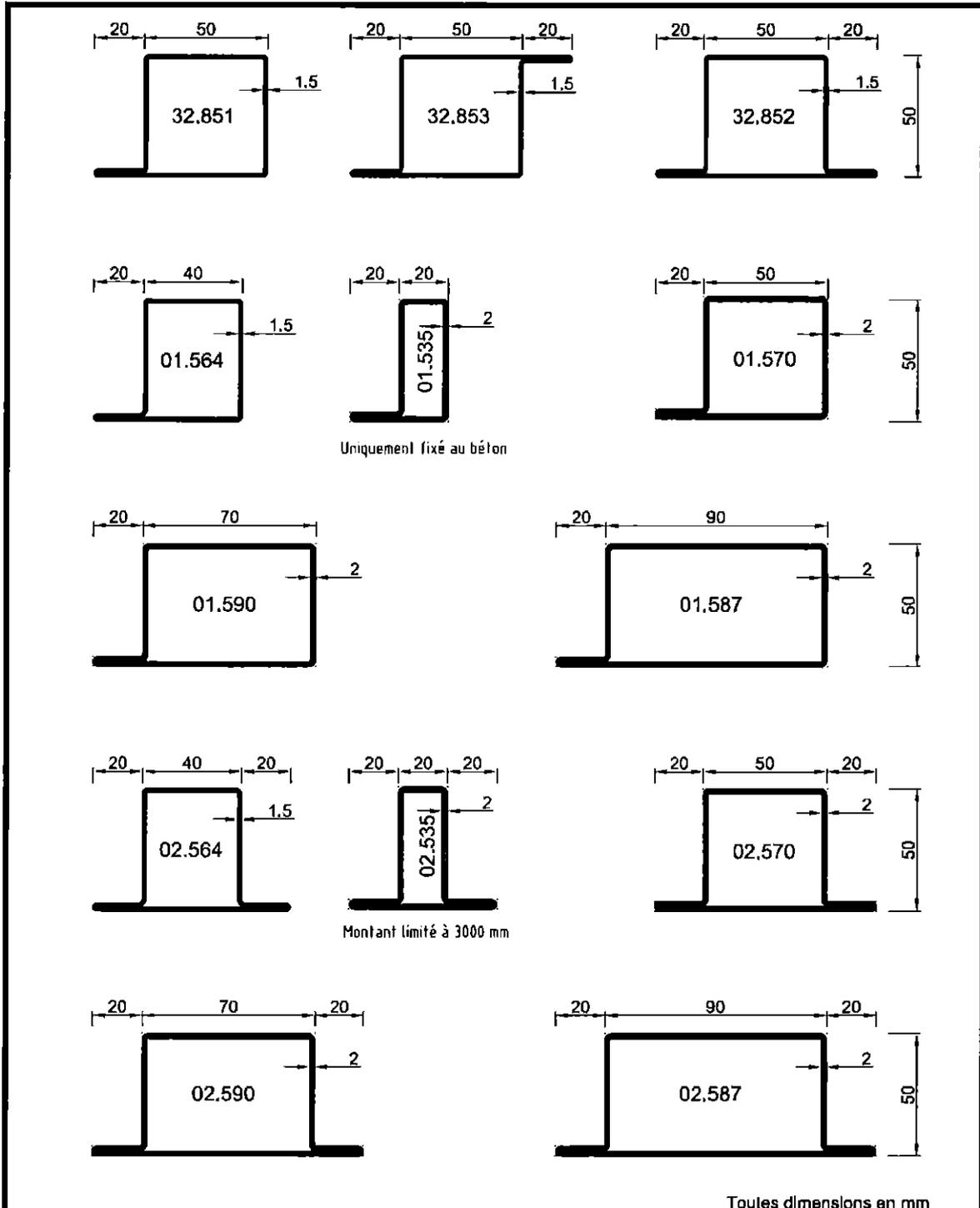
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 20



Toutes dimensions en mm

- PROFILES POUR FIXES ET CLOISONS -

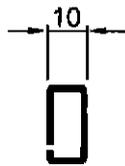
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 21



901241



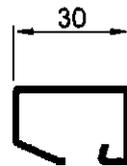
901226



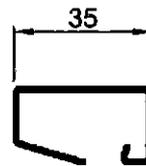
901227



901228



901246



901247



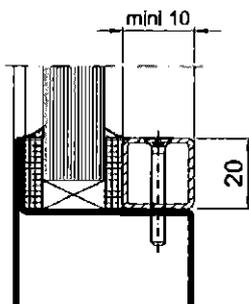
906421



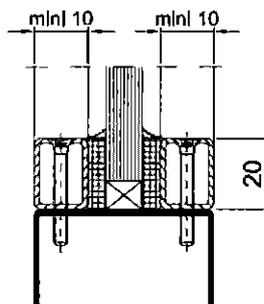
906577 (VE 100 p.)
906578 (VE 1000 p.)
906579 (Mag. 200 p.)



948003: 15 x 3 mm
948004: 15 x 4 mm
948005: 15 x 5 mm
948006: 15 x 6 mm



Tube acier vissée



948007: 20 x 3 mm
948008: 20 x 4 mm
948009: 20 x 5 mm
948016: 20 x 6 mm

- PARCLOSES / JOINTS -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

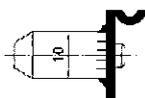
Classement:
E 60



Planche n° 22



905307

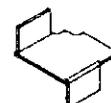


917013



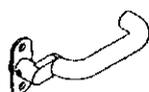
916320 916322

changement de profilé

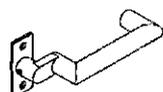


917017

Tôle à souder



907327



907326



907328



907329



907335



907336



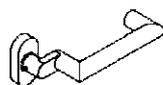
907337



907338



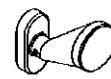
907350



907351



907320 / 321



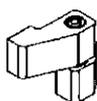
907356



907353



907352



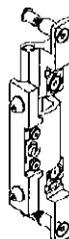
907600



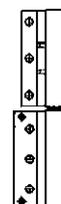
907618



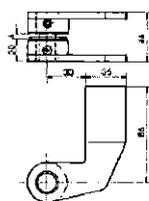
907662
907663
907667



907641



917644/917645
917654/917655



Pivot du haut complet
7441 K (DORMA)

Bras du bas
7441 (DORMA)



Verrou automatique à mortaiser
HZ 33F DIN-R (DORMA)
HZ 33F DIN-L (DORMA)

- ACCESSOIRES / JOINTS -

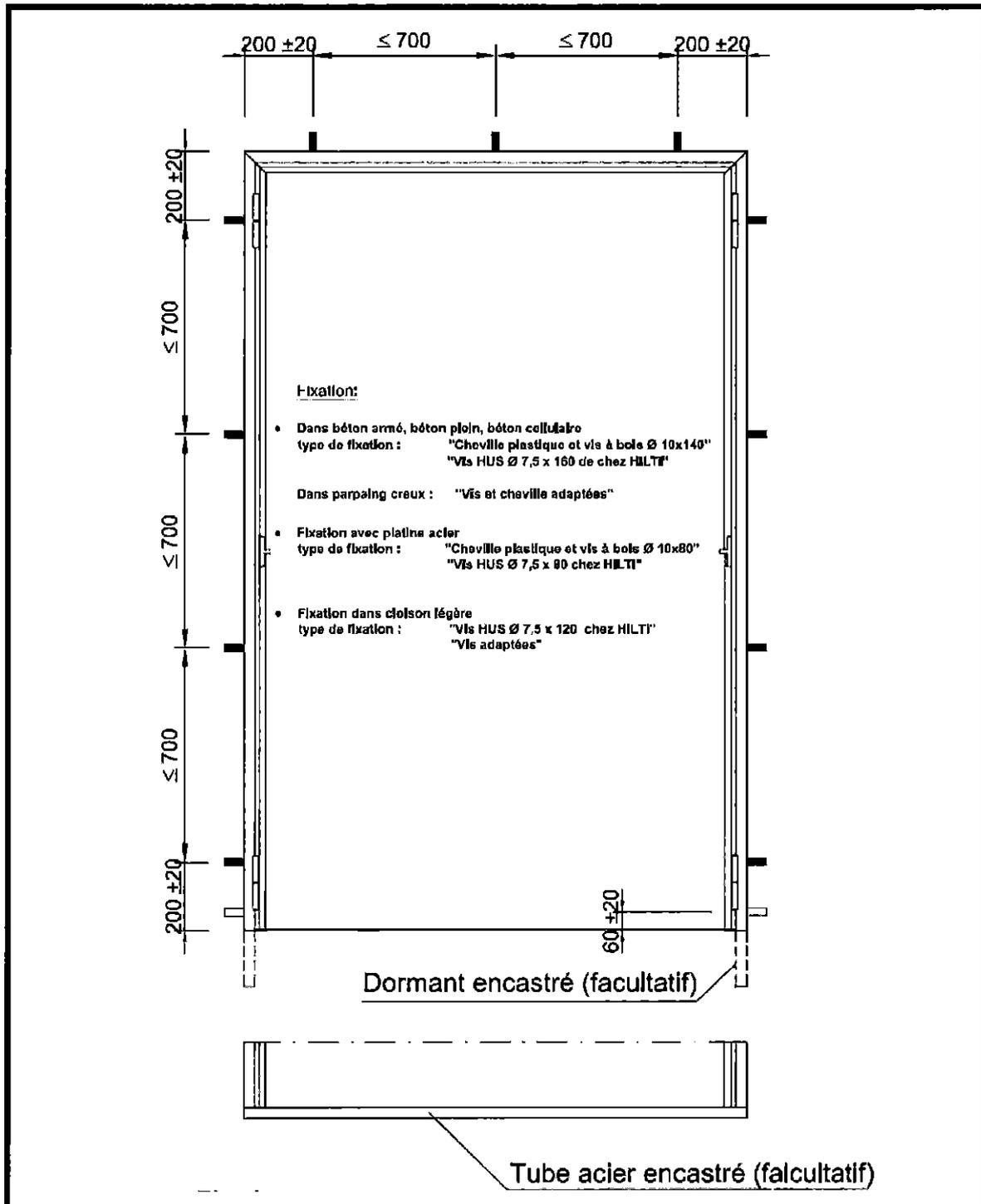
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 23



- FIXATION CONSTRUCTION SUPPORT -

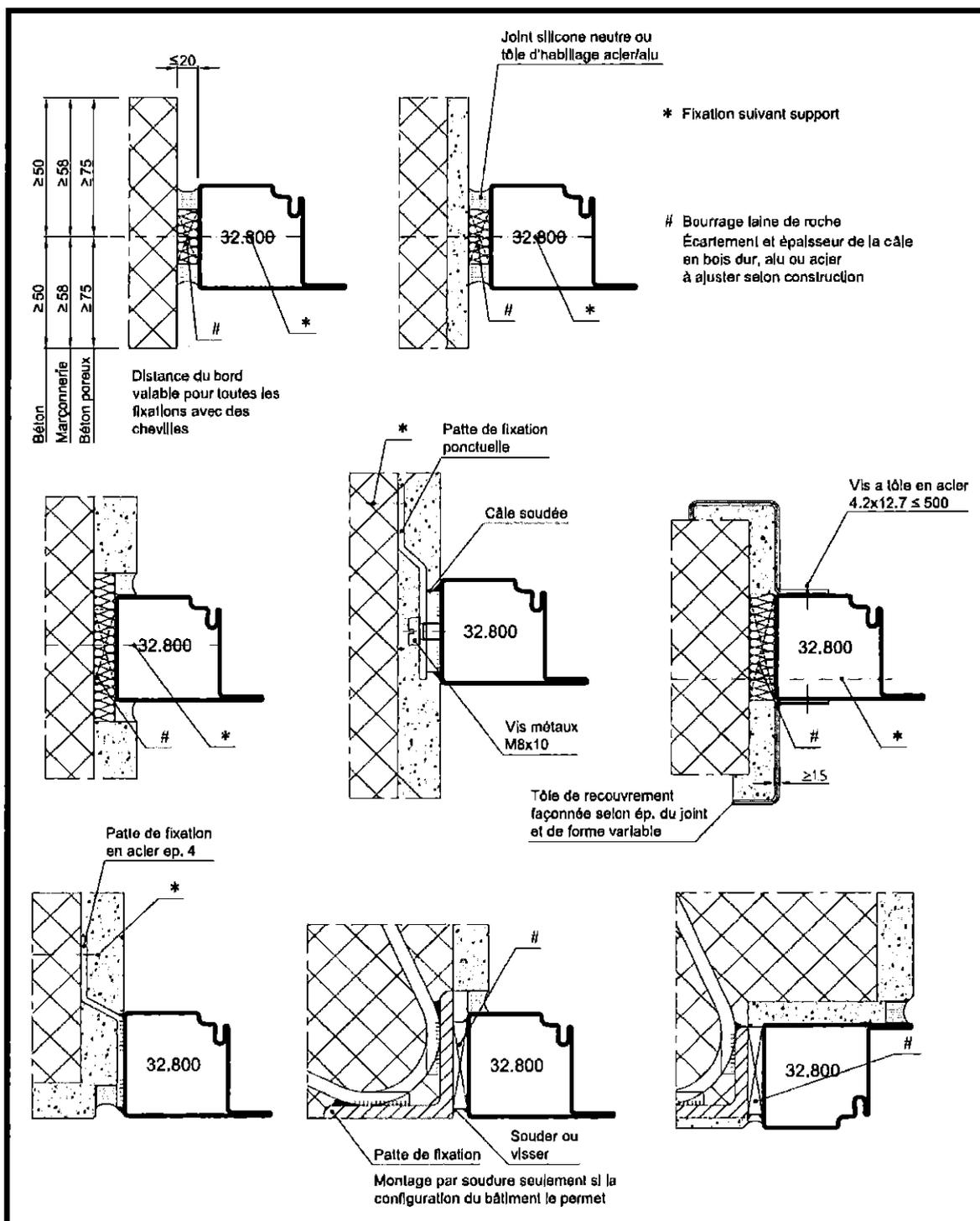
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 24



- RACCORDEMENT MACONNERIE -

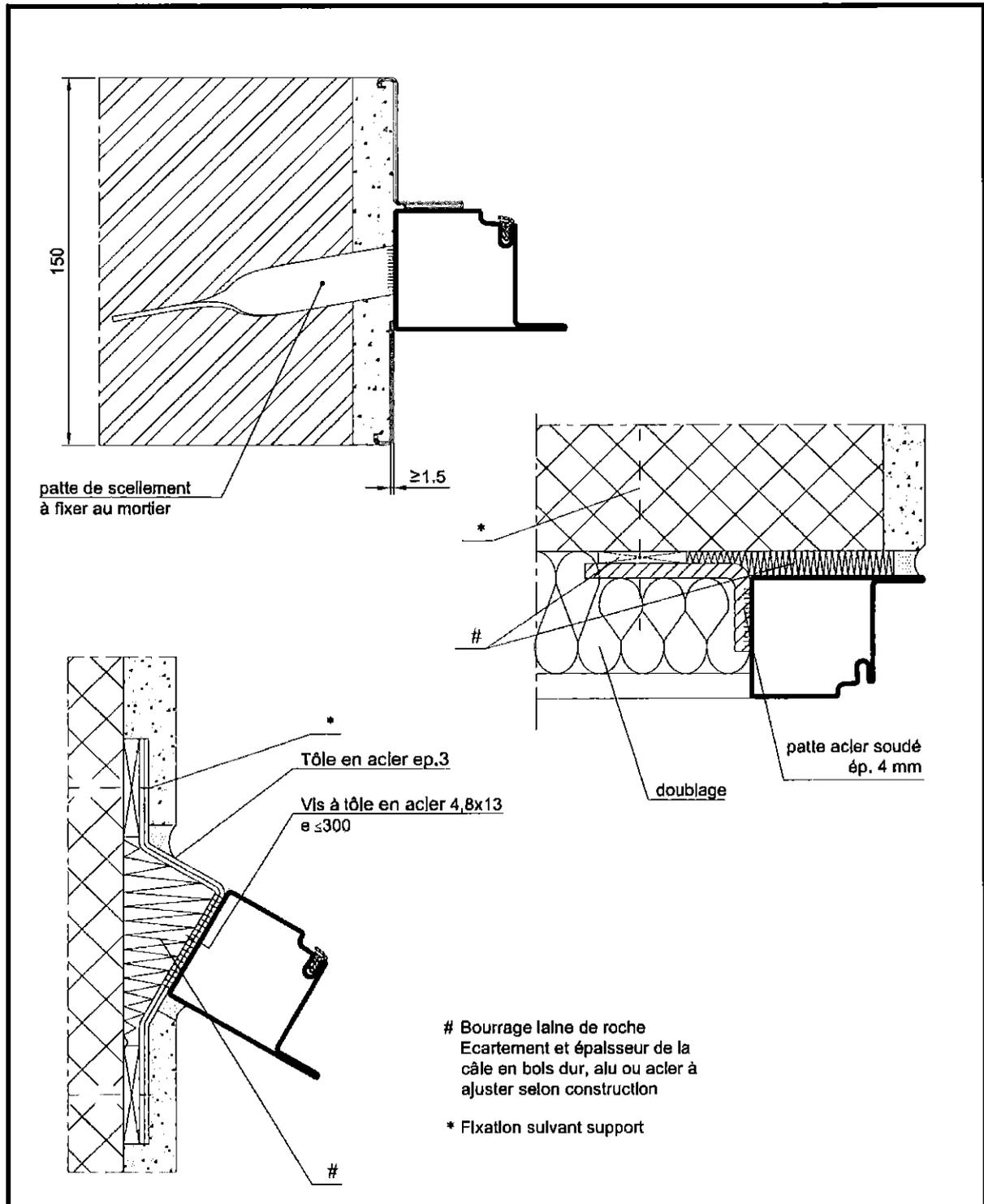
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 25



- RACCORDEMENT MACONNERIE -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 26

DIFFERENTES COMPOSITIONS POSSIBLES DU VITRAGE VETROFLAM STADIP®

En remplacement d'une face SGG SECURIT® 6 mm par
une face VETROFLAM® 6 mm
une face SGG SECURIT® (4, 8, 10, 12 mm)
une face SGG ANTELIO® (6, 8, 10 mm)
une face SGG PARSOL® (4, 6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG DECORGLASS® (4, 6 mm)
une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG MASTERGLASS® (6, 8 mm)
une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG SATINOVO® (4, 6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG SATINOVO® MATE (4, 6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG SERALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG DIAMANT® (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG COOL-LITE® CLASSIC (6, 8, 10 mm)
une face SGG COOL-LITE® ST (6, 8, 10 mm)
une face SGG SPYGLASS® (6, 8, 10 mm)

**- COMPOSITIONS VITRAGES -
- VITRAGE FEUILLETE (STADIP) -
SERIE PRESTO 50**

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 27

DIFFERENTES COMPOSITIONS POSSIBLES DU VITRAGE VETROFLAM® CLIMAPLUS

Constitution du double vitrage isolant	
VETROFLAM® 6 mm monolithique	Espace d'air, intercalaire (8 mm minimum)
	une face VETROFLAM® 6 mm
	une face PYROSWISS® (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG PLANITHERM® ULTRA N (6 mm)
	une face SGG SECURIT® (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG PARSOL® (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 44.1 (9 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 44.2 (9 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 55.1 (11 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 55.2 (11 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 66.1 (13 mm)
	une face SGG STADIP SILENCE® 66.2 (13 mm)
	une face SGG ANTELIO® (6, 8, 10 mm)
	une face SGG STADIP ANTELIO® 46.2 (11 mm)
	une face SGG DECORGLASS® (6 mm)
	une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG MASTERGLASS® (6, 8 mm)
	une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG STADIP SATINOVO® 44.2 (9 mm)
	une face SGG STADIP SATINOVO® MATE 44.2 (9 mm)
	une face SGG SERALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
	une face SGG STADIP® COLOR 44.2 (9 mm)
	une face SGG STADIP® COLOR 55.2 (11 mm)
	une face SGG STADIP® COLOR 66.2 (13 mm)
	une face SGG STADIP® 44.1 (9 mm)
	une face SGG STADIP® 55.1 (11 mm)
	une face SGG STADIP® 66.1 (13 mm)
	une face SGG STADIP PROTECT® 44.2 (9 mm)
	une face SGG STADIP PROTECT® 55.2 (11 mm)
	une face SGG STADIP PROTECT® 66.2 (13 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® SP 510 (10 mm)	
une face SGG STADIP PROTECT® SP 615 (15 mm)	
une face SGG DIAMANT® (6, 8, 10, 12 mm)	
une face SGG SPYGLASS® 46.2 (11 mm)	

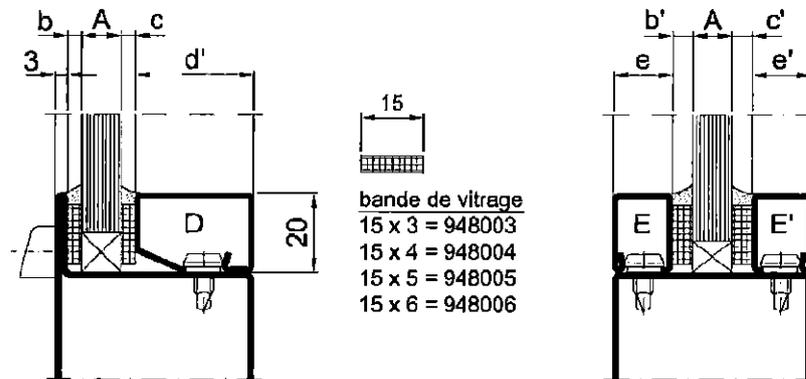
- COMPOSITIONS VITRAGES -
- VITRAGE ISOLANT (CLIMAPLUS) -
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



Planche n° 28



Simple Parclosage				Double Parclosage			
A Ep Vitrage	b	c	D d'	b'	c'	E e	E' e'
6	948003	948004	901247 (35)	948005	948005	901226 (15)	901227 (20)
11	948005	948006	901228 (25)	948005	948004	901226 (15)	901226 (15)
13	948005	948005	901228 (25)	948004	948004	901226 (15)	901226 (15)
14	948004	948005	901228 (25)	948003	948003	901226 (15)	901226 (15)
15	948003	948004	901228 (25)				
17	948005	948005	901227 (20)				
18	948004	948005	901227 (20)				
19	948004	948004	901227 (20)				
20	948003	948004	901227 (20)				
21	948006	948005	901226 (15)				
22	948005	948005	901226 (15)				
23	948004	948005	901226 (15)				
24	948004	948004	901226 (15)				
25	948003	948004	901226 (15)				
26	948003	948003	901226 (15)				
27	948003	948003	901226 (15)				
28	948004	948005	901241 (10)				

Nota: les épaisseurs des joints de vitrage sont à adapter suivant les tolérances de fabrication du vitrage.

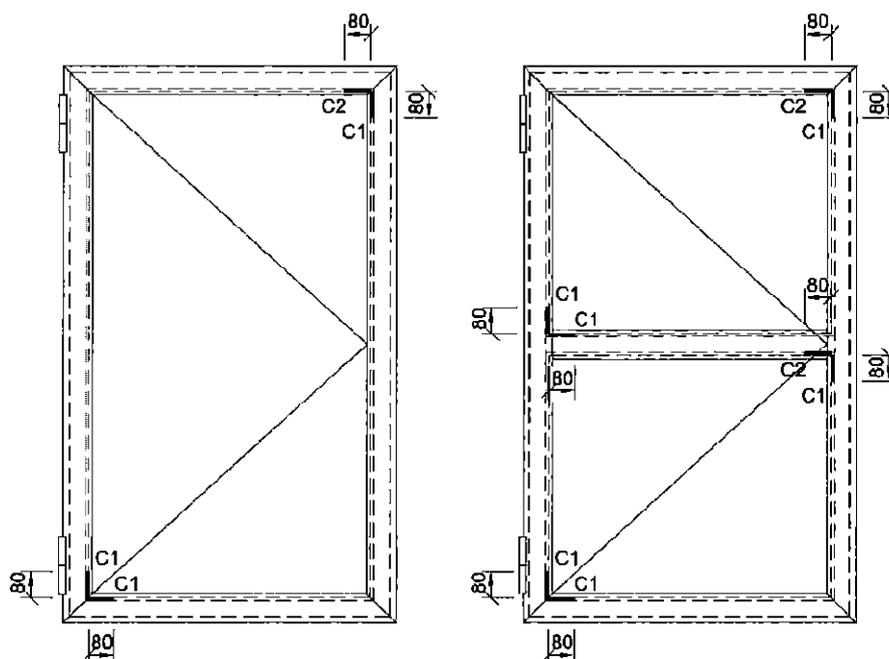
Toutes dimensions en mm

- FIBRE MINERALE -
- SIMPLE & DOUBLE PARCLOSAGE -
SERIE PRESTO 50

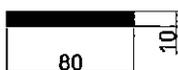
Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

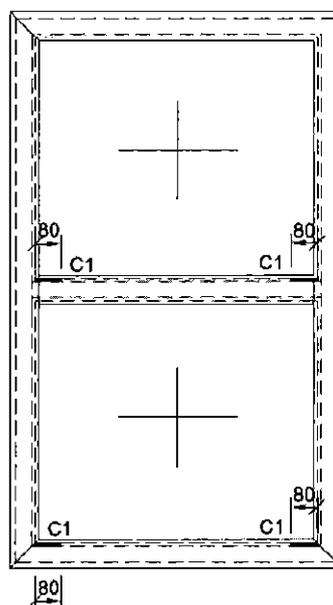
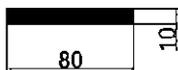
Planche n° 29



Cale d'assise (C1)
 10 x 80 x (ép. vitrage)



Cales de périphériques (C2)
 10 x 80 x (ép. vitrage)



Toutes dimensions en mm

- CALAGE DES VITRAGES -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

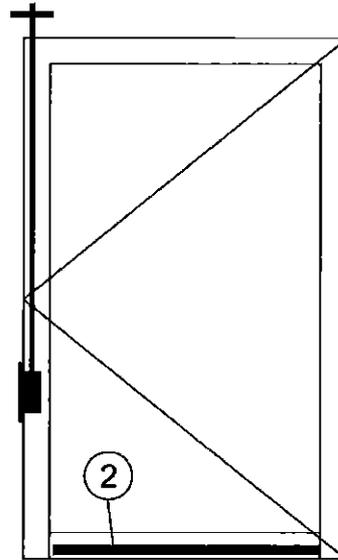
Classement:
E 60

Planche n° 30

BLOC-PORTE 1 VANTAIL		VERSION SERRURE CLASSIQUE AVEC BEQUILLE ET/OU PUSH-BAR				
SERRURE 2 POINTS	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN	
	917732	907232	907001	L+W sans AP	G	
	917736	907236	907001	E avec AP	G	
	917740	907240	907001	B avec AP	G	
	917733	907233	907001	L+W sans AP	D	
	917737	907237	907001	E avec AP	D	
917741	907241	907001	B avec AP	D		
CONTRÔLE D'ACCES	KIT	GACHE ou COFFRE	OUVERTURE ELECTRIQUE			
		907038	eff eff 142 U ou 143 Dorma 442 RR Forster 907441D ou 907442G (latérale)			
		907039	eff 14 S (haute)			
BLOC-PORTE 1 VANTAIL		VERSION SERRURE PUSH-BAR				
SERRURE 2 POINTS	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN	
	917764	907262	947023	B avec AP	D	
	917765	907261	947023	B avec AP	G	
<p>Abréviation: AP = Anti-Panique D = Droite G = Gauch</p> <p>Toutes les références des SERRURES VERSION CLASSIQUE et/ou PUSH-BAR sont compatible: avec les PUSH-BAR référence :</p> <p>907294 pour longueur de 650 à 799 mm 907295 pour longueur de 800 à 950 mm 907296 pour longueur de 951 à 1100 mm 907297 pour longueur de 1101 à 1250 mm</p>						
- SERRURE -				Procès-Verbal:		
- BLOC-PORTE A 1 VANTAIL -				11-A-506		
SERIE PRESTO 50				Classement:		
				E 60		

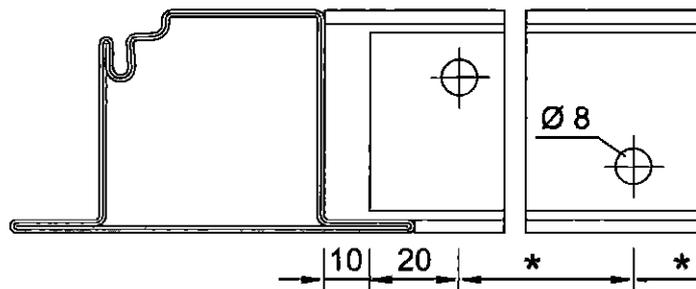
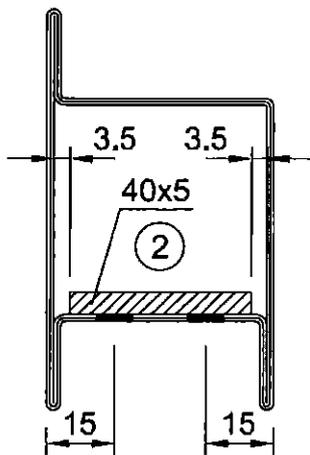
Planche n° 31

**Bloc-porte à 1 vantail
 avec une serrure 2 POINTS**



② Plat acier 40 x 5
 Fixé par soudre
 bouchon Ø 8

**TRAVERSE
 BASSE**



* Distance par soudre bouchon Ø8 < 150

**- PLAT DE RENFORT -
 - PORTE 1 VANTAIL (serrure 2 points)-
 SERIE PRESTO 50**

Procès-Verbal:
11-A-506

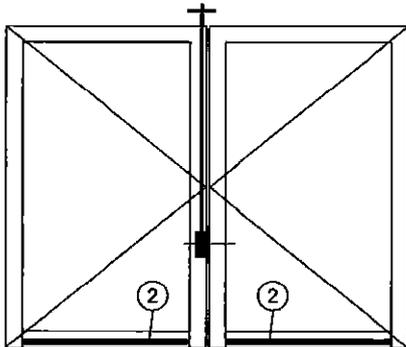
Classement:
E 60

Planche n° 32

VERSION SERRURE CLASSIQUE AVEC BEQUILLE ET/OU PUSH-BAR									
BLOC-PORTE 2 VANTAUX									
Equipement vantail principal	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN				
SERRURE 2 POINTS	917732	907232	907001	L+W sans AP	G				
	917736	907236	907001	E avec AP	G				
	917740	907240	907001	B avec AP	G				
	917733	907233	907001	L+W sans AP	D				
	917737	907237	907001	E avec AP	D				
	917741	907241	907001	B avec AP	D				
Equipement vantail secondaire (semi-fixe)	KIT	GACHE ou COFFRE	OUVERTURE ELECTRIQUE						
CONTRÔLE D'ACCES		907038	eff eff 142 U ou 143 Dorma 442 RR						
		907039	Forster 907441D ou 907442G (latérale) eff 14 S (haute)						
COMMANDE A LEVIER	917746	907247							
	917747	907246							
		907438							
Equipement complet pour les 2 vantaux (principal et secondaire)	KIT	COFFRE VANTAIL PRINCIPAL	COFFRE VANTAIL SECONDAIRE	FONCTION	DIN				
SERRURE 2 POINTS	917760	907257	907436	E avec AP	G				
	917761	907261	907436	B avec AP	G				
	917762	907258	907436	E avec AP	D				
	917763	907262	907436	B avec AP	D				
VERSION SERRURE PUSH-BAR									
BLOC-PORTE 2 VANTAUX									
Equipement vantail principal	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN				
SERRURE 2 POINTS	917764	907262	947023	B avec AP	D				
	917765	907261	947023	B avec AP	G				
Equipement vantail secondaire (semi-fixe)	917766		907436						
<p>Abréviation: AP = Anti-Panique D = Droite G = Gauche</p> <p>Toutes les références des SERRURES VERSION CLASSIQUE et/ou PUSH-BAR sont compatibles avec les PUSH-BAR référence :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">907294 pour longueur de 650 à 799 mm</td> <td style="width: 50%;">907295 pour longueur de 800 à 950 mm</td> </tr> <tr> <td>907296 pour longueur de 951 à 1100 mm</td> <td>907297 pour longueur de 1101 à 1250 mm</td> </tr> </table>						907294 pour longueur de 650 à 799 mm	907295 pour longueur de 800 à 950 mm	907296 pour longueur de 951 à 1100 mm	907297 pour longueur de 1101 à 1250 mm
907294 pour longueur de 650 à 799 mm	907295 pour longueur de 800 à 950 mm								
907296 pour longueur de 951 à 1100 mm	907297 pour longueur de 1101 à 1250 mm								
- SERRURE -				Procès-Verbal:					
- BLOC-PORTE A 2 VANTAUX -				11-A-506					
SERIE PRESTO 50				Classement:					
				E 60					

Planche n° 33

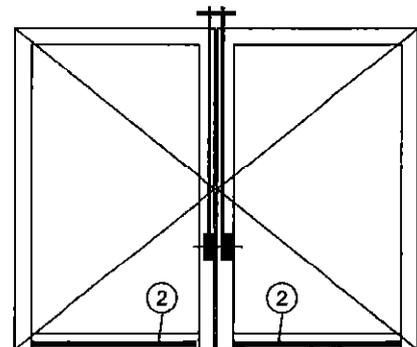
Bloc-porte à 2 vantaux
avec une serrure 2 POINTS
uniquement sur le vantail principal



Vantail principal

Vantail secondaire (semi-fixe)

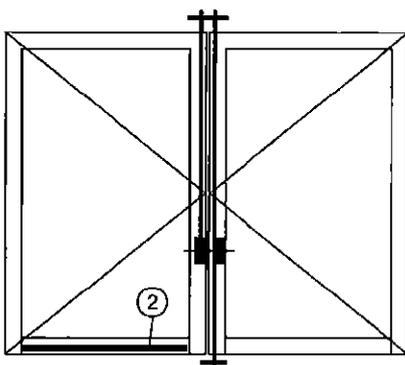
Bloc-porte à 2 vantaux
avec une serrure 2 POINTS
uniquement sur le vantail principal
et 1 POINT haut uniquement
sur le vantail secondaire



Vantail principal

Vantail secondaire (semi-fixe)

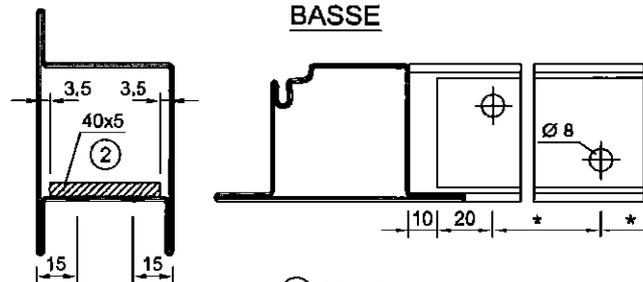
Bloc-porte à 2 vantaux
avec une serrure 2 POINTS
uniquement sur le vantail principal
et 2 POINTS (haut et bas)
sur le vantail secondaire



Vantail principal

Vantail secondaire (semi-fixe)

TRAVERSE BASSE



② Plat acier 40 x 5
Fixé par soude
bouchon Ø 8

* Distance par soude bouchon Ø8 < 150

- PLAT DE RENFORT -
- PORTE 2 VANTAUX (serrure 2 points) -
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

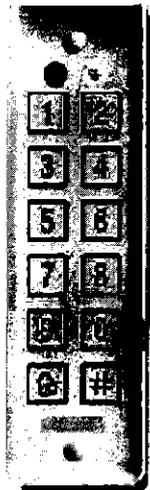
Planche n° 34



EFF EFF 103126

Passage de câble invisible

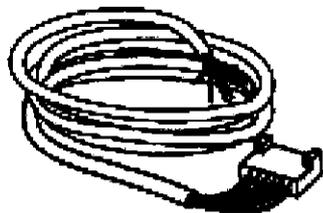
Flexible ou non, permet la transmission du courant entre l'hubriserie et le vantail du bloc-porte.



EFF EFF AYC-E55

Lecteur code extra plat

Dimension = 155 x 44 x 6,5 mm (H x L x P) Placé sur l'hubriserie du bloc-porte côté articulation



EFF EFF Z09XKAB

Câble de connexion

12 conducteurs, avec cosse de raccordement et détrompeur pour sécuriser la polarité et assurer la qualité jonction avec les serrures solénoïdes

- CONTROLE D'ACCES -

- ACCESSOIRES -

SERIE PRESTO 50

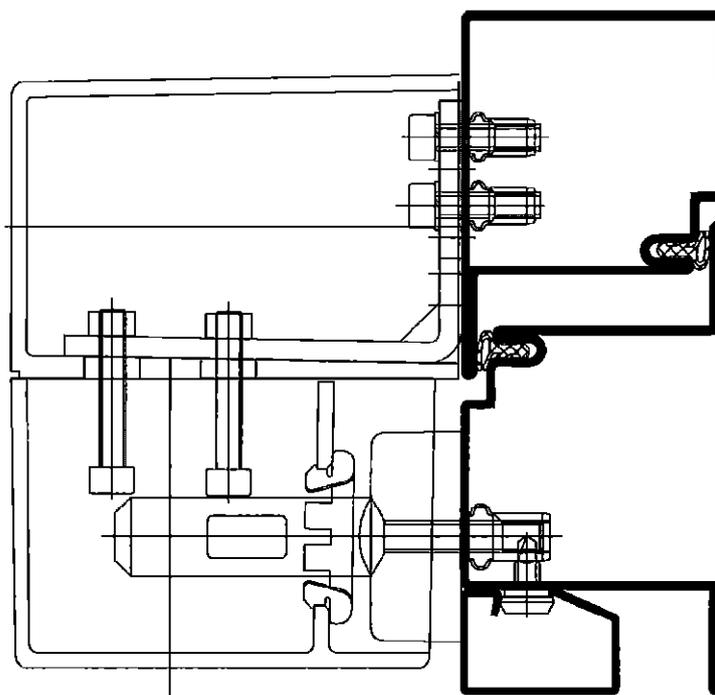
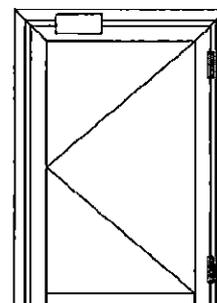
**Procès-Verbal:
11-A-506**

**Classement:
E 60**

Planche n° 35

Contrôle d'accès en applique

TV 100 ou TV 200 (DORMA)
VCAn (GEZE)



Feu

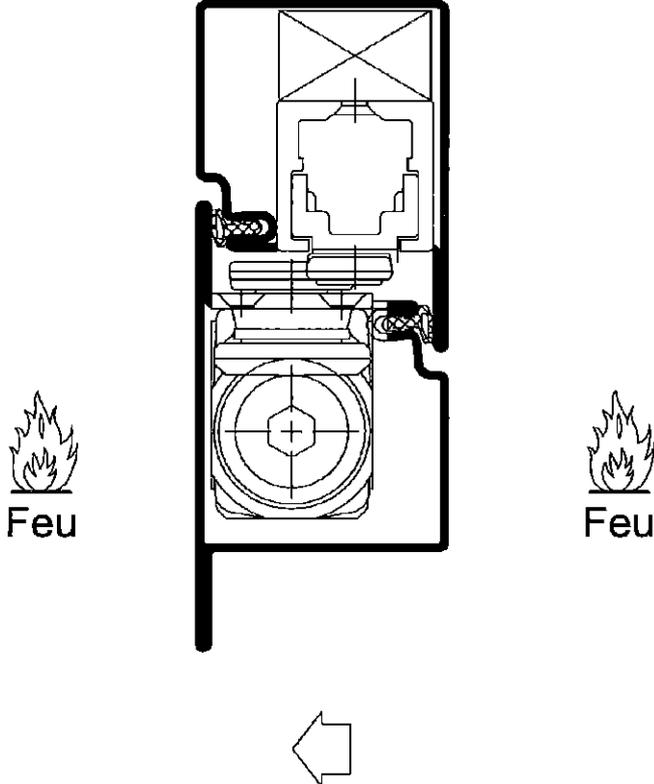
- CONTROLE D'ACCES -
- HOMOLOGATION NF S61-937 -
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

Planche n° 36

← Sens d'ouverture du bloc-porte



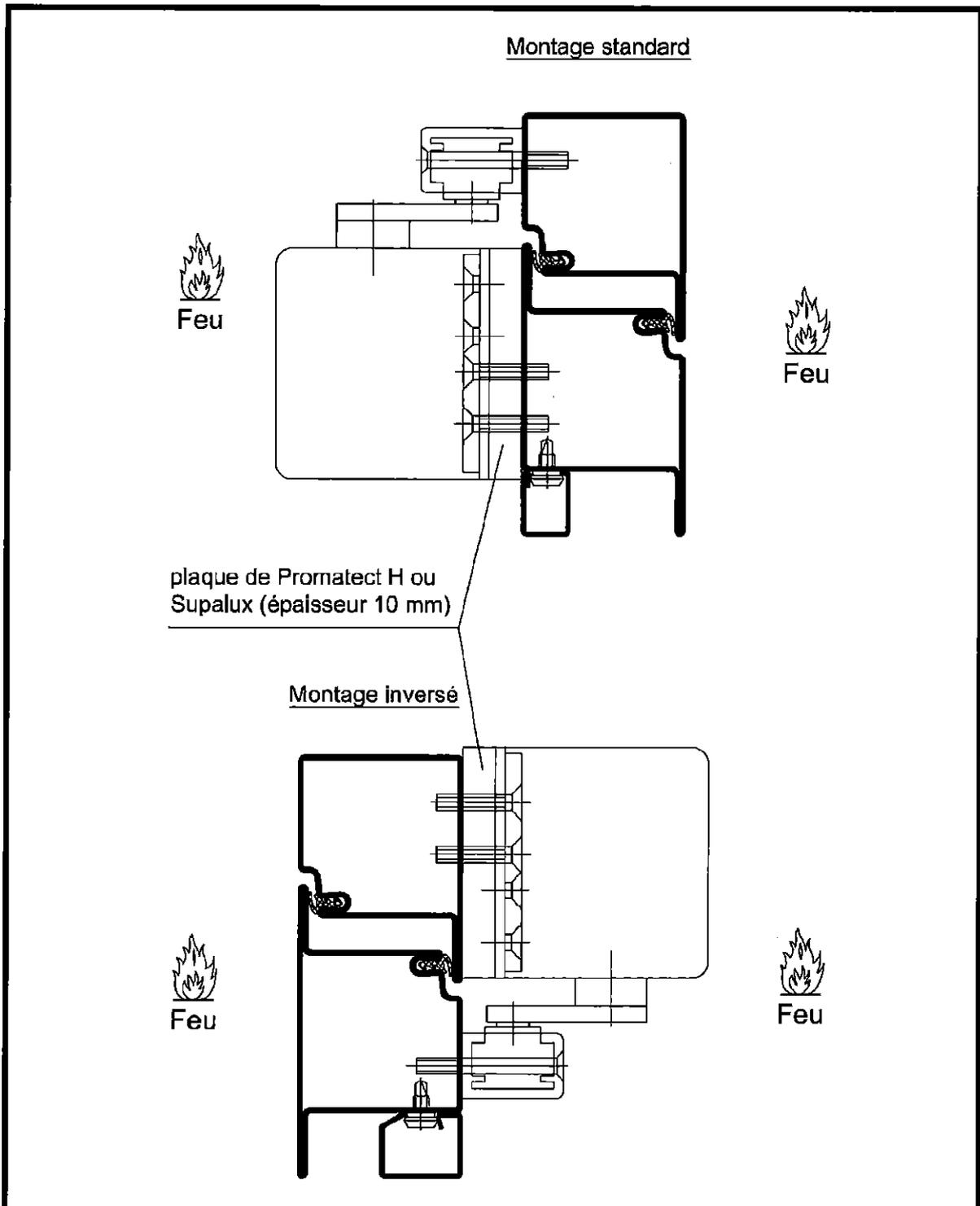
←

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:

- Force de fermeture réglable: EN 2-4
- Largeur par vantail: ≤ 1100 mm
- Poids par vantail: ≤ 100 kg
- Angle d'ouverture: ≤ 120 °
- Modèle unique ouverture: DIN gauche ou DIN droite
- Bras à glissière : uniquement dans le dormant
- Corps du ferme-porte: uniquement dans le vantail

- FERME-PORTE (invisible) - - SENS DE FEU (indifférent) - SERIE PRESTO 50	Procès-Verbal: 11-A-506
	Classement: E 60

Planche n° 37



- FERME-PORTE (glissière-bras-DAS) -
- SENS DE FEU (indifférent) -
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

Planche n° 38

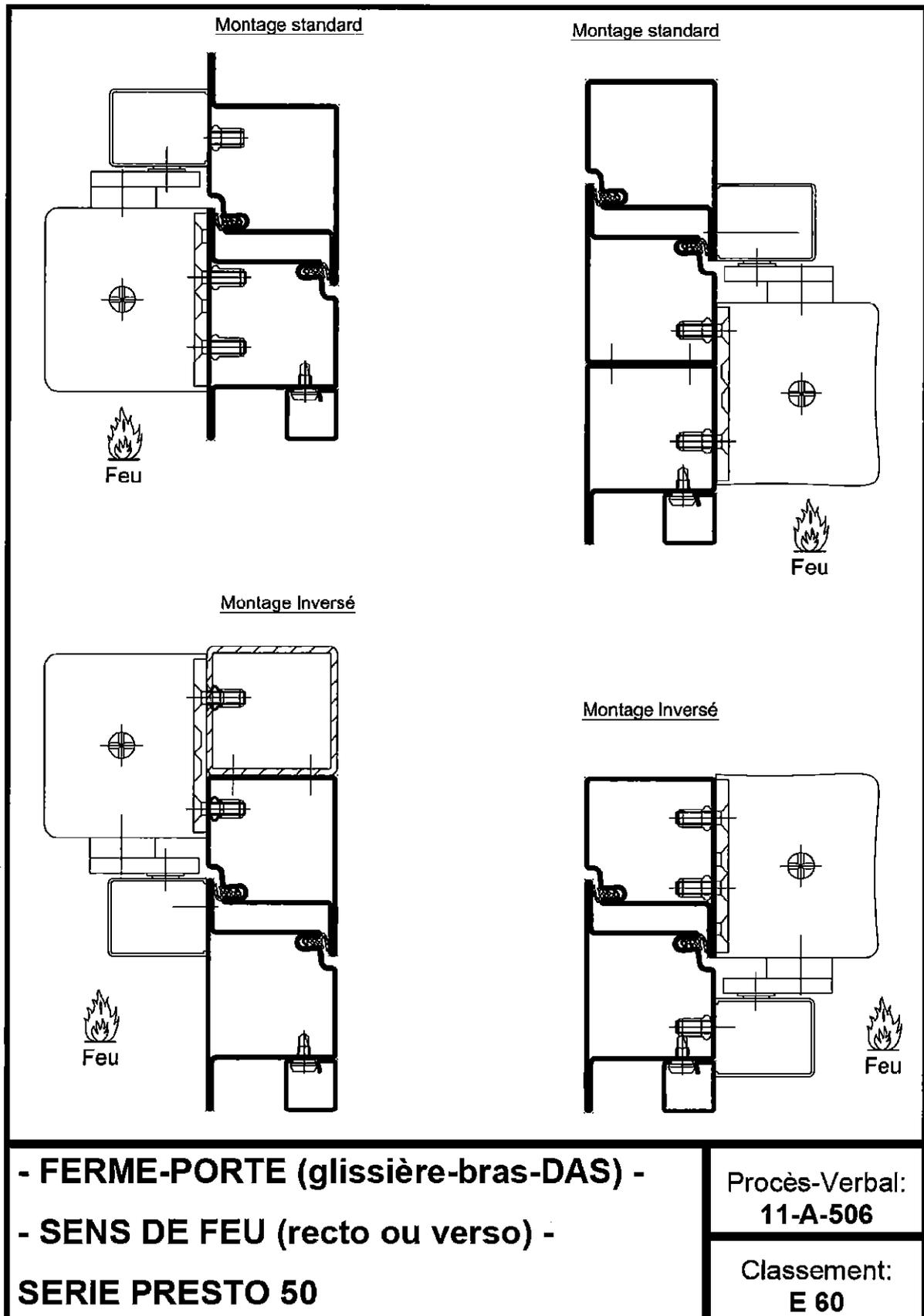
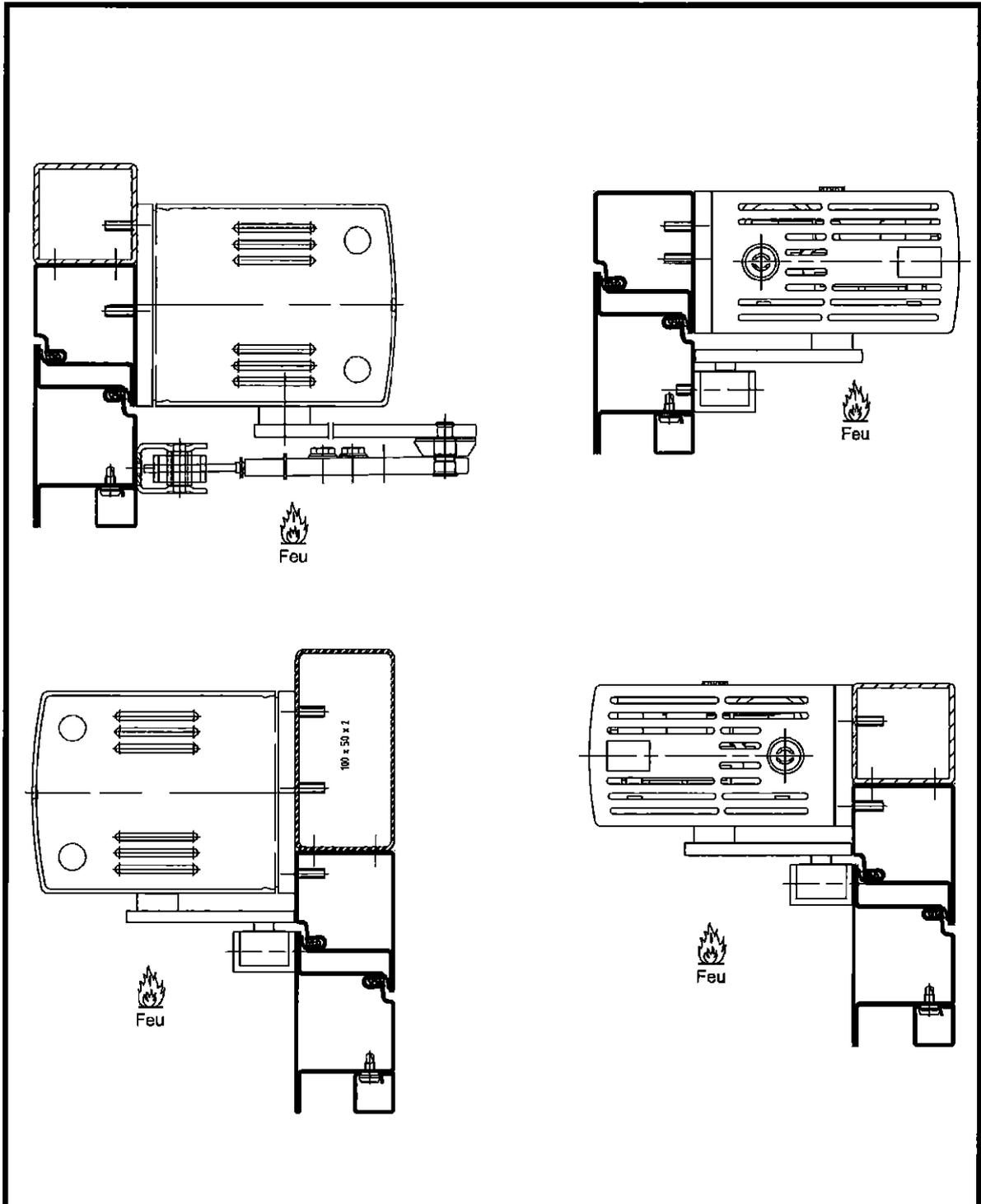


Planche n° 39



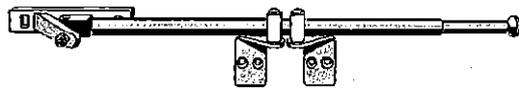
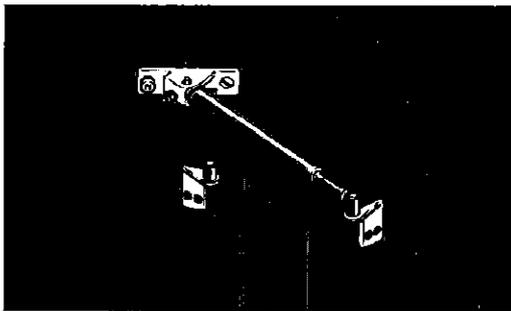
- FERME-PORTE (système automatique) -
- SENS DE FEU (recto ou verso) -
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

Planche n° 40

**TOUS LES SELECTEURS DE FERMETURE INVISIBLES INCORPORES
 DANS LES BANDEAUX DES FERME-PORTES SONT UTILISABLES AINSI
 QUE CEUX CI-APRES:**



SR WAB (GEZE) - SR 90 (DICTATOR)

SR 390 (DORMA)

Acier

Selecteur de fermeture avec bras télescopique

Longueur: 540 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce



WA 762 683 (SEVAX)

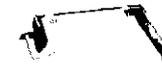
Acier nickelé

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Longueur: 210 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce



SP 81 (LEVASSEUR)

Acier

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Longueur: 125 ou 175 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce



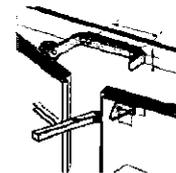
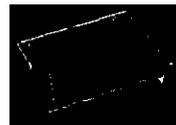
91400 (JPM)

Acier chromé

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Réglable: oui

UV = 1 pièce



SV 2 + BATTEE (GROOM)

Acier

Selecteur de fermeture muni d'une roulette associé à une battée de sécurité

Longueur: 175 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce

- SELECTEURS DE FERMETURE -

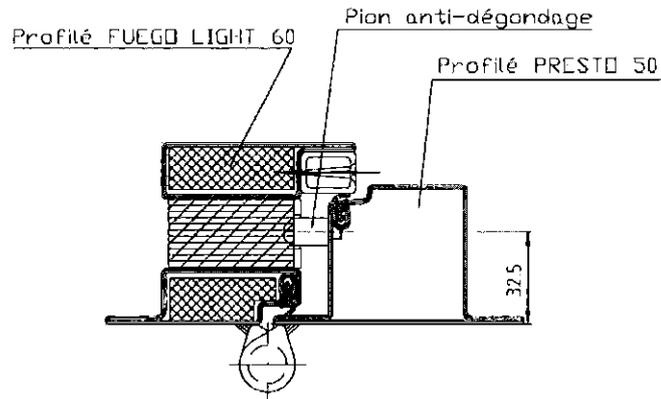
SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

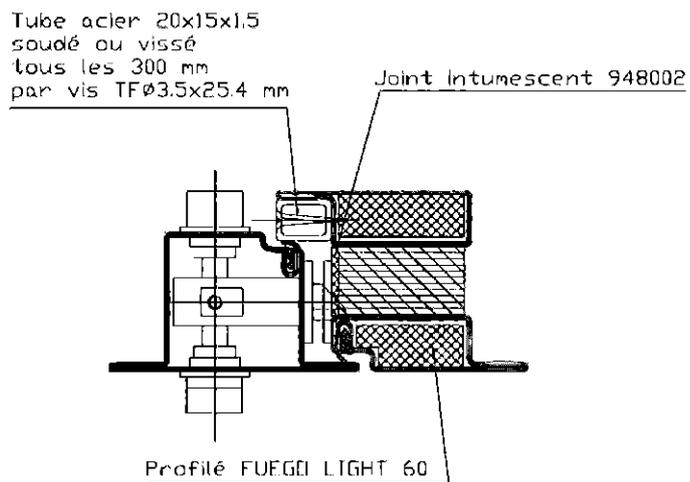
Classement:
E 60

Planche n° 41

Montage côté paumelles



Montage côté serrure



- INTEGRATION CLOISON EI60 -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60

Planche n° 42

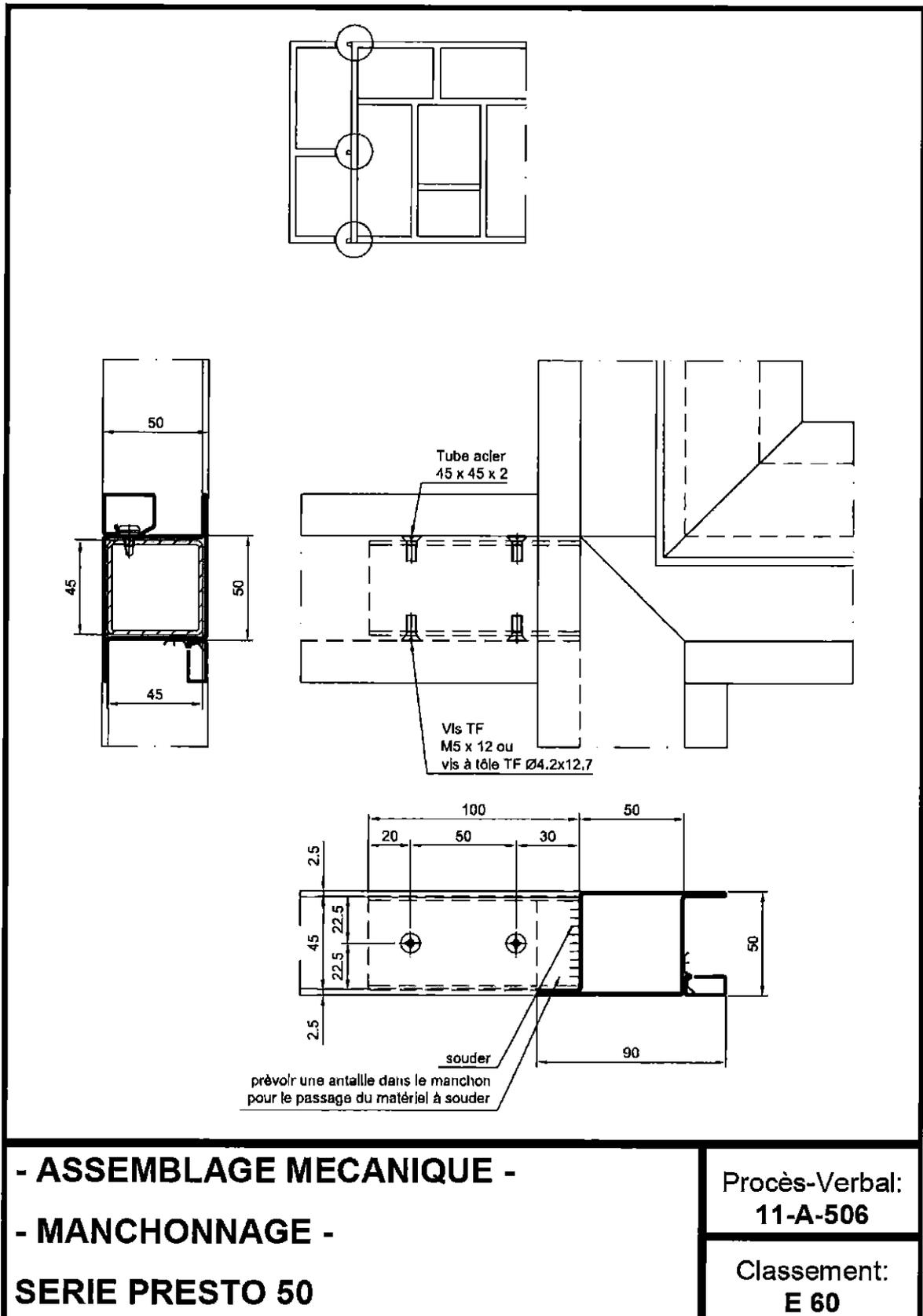
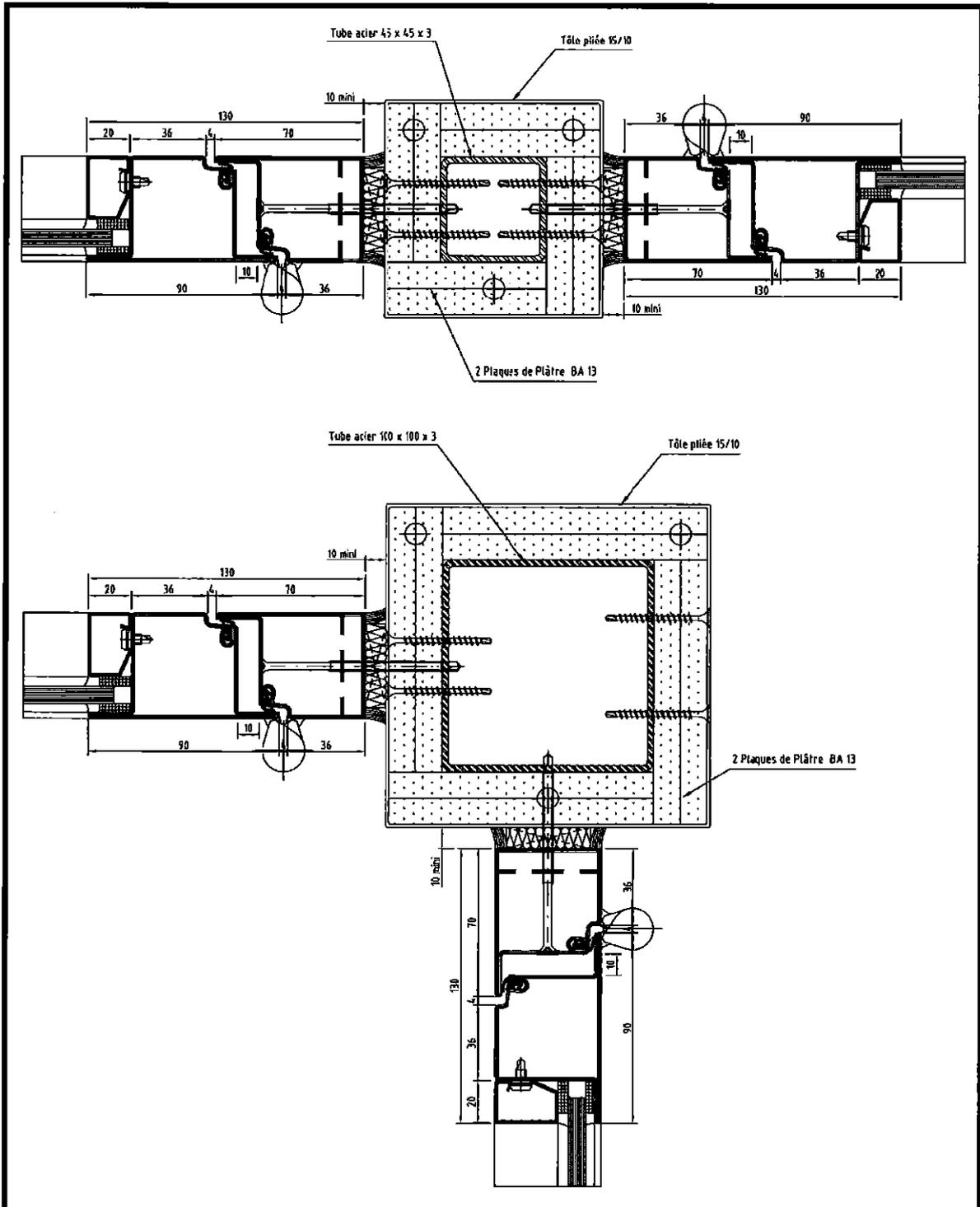


Planche n° 43



- POTEAUX -

SERIE PRESTO 50

Procès-Verbal:
11-A-506

Classement:
E 60



EXTENSION DE CLASSEMENT

Extension de classement n°

sur le procès-verbal n°

▪ EFR-14-000468	11-A-506
▪ EFR-14-000468	11-A-507

Demandeurs conjoints

Vetrotech Saint-Gobain International AG
Bernstrasse 43
CH - 3175 FLAMATT

FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA
POSTFACH 400
CH-9320 ARBON

Objet de l'extension

Remplacement du verrou automatique de référence HZ33F (DORMA) par le verrou automatique de référence HZ43F (DORMA)

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.

Passé cette date, elle ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence, délivrée par le Laboratoire.

Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte.

**Cette extension de classement comporte 3 pages.
Seule la reproduction intégrale de ce document permet l'exploitation normale des résultats.**

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La mise en œuvre du verrou automatique de référence HZ43F (DORMA) en lieu et place du verrou automatique de référence HZ33F (DORMA) objet des procès-verbaux de référence est autorisée.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les différents procès-verbaux de référence concernent entre autres des blocs-portes à deux vantaux, égaux ou inégaux, à ossature bois ou acier non isolé.

Lors de l'essai de référence DMT-DO-50-020, réalisé selon la norme EN 1634-1 :2008 au Laboratoire DMT à Lathen (ALLEMAGNE) le 23 novembre 2011, et concernant un bloc-porte à deux vantaux tôlés sur bâti acier muni d'un verrou automatique de référence HZ43F (DORMA), les performances de résistance au feu du bloc-porte au regard des critères d'étanchéité au feu et d'isolation thermique 2 ont été satisfaites pendant plus de 60 minutes d'essai, avec un sens de feu côté opposé aux paumelles. Cet essai ayant permis de montrer la bonne tenue au feu du verrou automatique de référence HZ43F (DORMA), celui-ci peut être mis en œuvre en lieu et place du verrou automatique de référence HZ33F (DORMA), de géométrie similaire.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions de validité des classements énoncées dans les procès-verbaux de référence seront respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 30 juin 2014



Olivia D'HALLUIN
Responsable du pôle « éléments verriers »

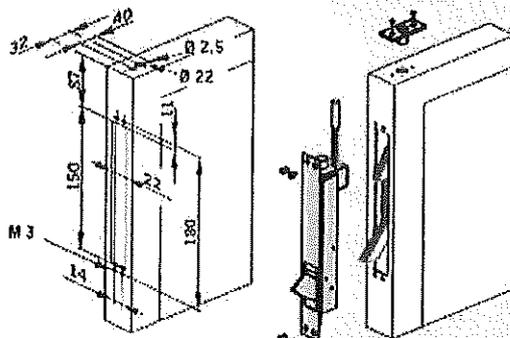


Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Planche n° 1: Détail des verrous automatiques

ANCIENNE REFERENCE:

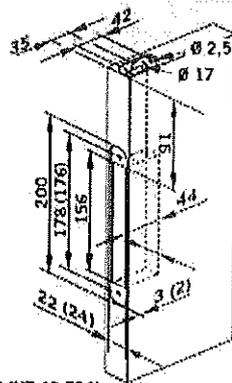
HZ 33F



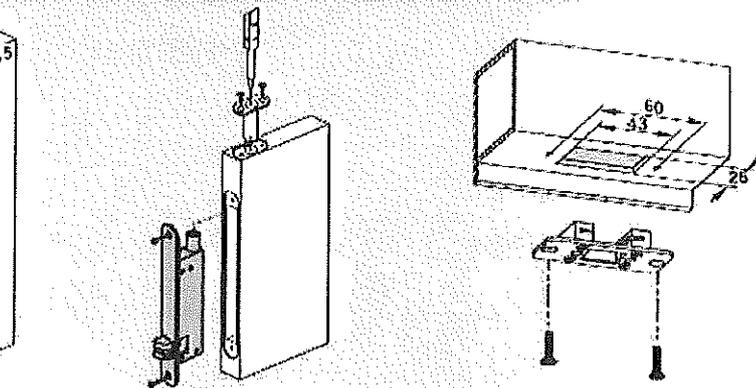
NOUVELLE REFERENCE:

Usages et principes de pose

HZ 43-F



HZ 43-F22 (HZ 43-F24)



NOTICE DE RECOMMANDATIONS

(CE DOCUMENT FAIT PARTIE INTEGRANTE DE NOTRE CONFIRMATION DE COMMANDE)

L'ENTREPRENEUR S'ASSURERA :

- 1° / du classement exigé (E (pare-flammes), EI (coupe-feu))
- 2° / du degré de classement (ex. E30, E60, EI60, EI90,...)
- 3° / du sens du feu (recto, verso ou recto-verso)
- 4° / du type d'ouvrage (bloc-porte, châssis fixe, cloison, façade, ouvrant de service.....)
- 5° / des dimensions des vitrages (il est très important de respecter les dimensions maxi des vitrages ainsi que le sens du vitrage L x H indiqués dans les PV).

6° / Les vitrages PYROSWISS®, VETROFLAM®, et CONTRAFLAM® sont fournis prêts à être mis en oeuvre. Après livraison : ils ne doivent être ni recoupés, ni percés, ni sablés, ni dépolis, ni traités, ni usinés en aucune façon.

7° / Il faut vérifier avant la mise en oeuvre que les bords n'ont pas été endommagés au cours du transport.

8° / Il est indispensable de respecter le montage et la mise en oeuvre selon le PV de classement et en particulier les prescriptions de calage et la profondeur de prise en feuillure.

9° / Aucune modification de dimensions ne peut être faite sans l'accord de l'usine productrice. Les frais afférents à ces modifications sont à la charge du client.

10° / Dans le cas de simple vitrage VETROFLAM®, l'estampille sera positionnée côté feu, donc lisible côté feu uniquement.

Dans le cas de vitrage isolant avec un vitrage VETROFLAM® ou PYROSWISS®, la contreface (trempée ou feuilletée) sera positionnée côté feu. L'estampille sera également lisible côté feu uniquement.

Dans le cas de vitrage feuilleté assemblé avec un vitrage VETROFLAM® ou PYROSWISS®, la contreface sera positionnée côté feu. L'estampille sera donc lisible côté feu uniquement.

CONDITIONS A RESPECTER POUR LA LIVRAISON

1° / Pour les livraisons, il vous appartient de prévoir le personnel ainsi que les moyens de déchargement.

2° / Les livraisons d'usine sur chantier restent exceptionnelles et ne peuvent être envisagées qu'après accord de notre service commercial. Il est bien entendu que les caisses doivent être déchargées soit par chariot élévateur soit par grue.

3° / Lors d'une livraison, il est impératif de viser le bordereau de livraison du transporteur en précisant le nombre de colis déchargé et le cas échéant de mentionner le ou les vitrages cassés ou manquants.

4° / Si des vitrages sont cassés ou des caisses livrées à plat, après avoir fait les réserves sur le bordereau du transporteur, faire une lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur dans un délai maximum de 48 heures ouvrables (copie par fax pour VETROTECH SAINT-GOBAIN).

CES OBSERVATIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE RETRANSMISES
AUX UTILISATEURS ET METTEURS EN OEUVRE.